Rapport d'activité 2022

Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

Roissy Pays de France AGGLOMÉRATION

Le territoire

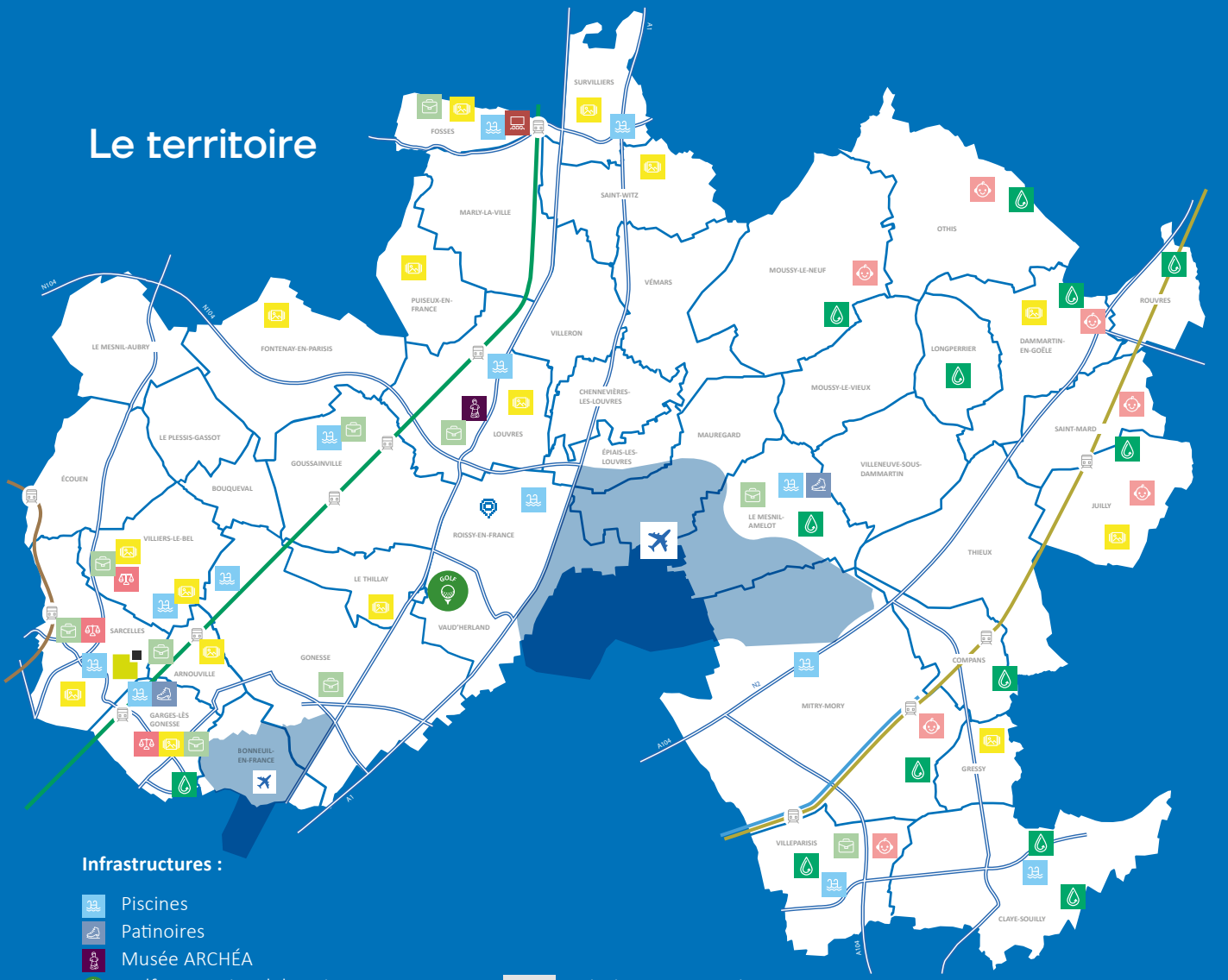

Infrastructures :

- Piscines
- Patinoires
- Musée ARCHÉA
- Golf International de Roissy
- Cinéma de l'Ysieux
- Médiathèques intercommunales
- Stations d'épuration
- Structures d'accueil du jeune enfant
- Maisons de Justice et de Droit
- Espaces emploi
- Station numixs, Incubateur et FacLab®
- Siège de la communauté d'agglomération

- Principaux axes routiers
- RER Ligne B
- RER Ligne D
- TRANSILIEN Ligne H
- TRANSILIEN Ligne K
- Gares
- Aéroports

Roissy Pays de France
AGGLOMÉRATION

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROISSY PAYS DE FRANCE
6 bis, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France - 01 34 29 03 06
info@roissypaysdefrance.fr – roissypaysdefrance.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Pascal DOLL / DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Nicolas PAVIL
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Caroline GUÉRIN / RÉDACTRICE EN CHEF : Audrey PLUCHARD
MAQUETTE, SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET INFOGRAPHIES SAUF MENTIONS : Agence EXECOM
RÉDACTION ET SUIVI DE FABRICATION : Tiffany MASSOL
CRÉDITS PHOTOS : CA ROISSY PAYS DE FRANCE sauf mentions
IMPRESSION : imprimerie RAS - 2 000 exemplaires

Édito

Après deux années difficiles marquées par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, 2022 aura enfin été plus clémente, avec une reprise globale de l'activité, notamment économique.
La « période covid » nous aura au moins confirmé qu'il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier… Historiquement et traditionnellement, l'activité économique de notre territoire est très largement tournée vers l'aéroportuaire. Alors forcément, lorsque le trafic aérien s'est brusquement arrêté, de nombreuses entreprises se sont retrouvées en grande difficulté. C'est la raison pour laquelle, en 2022, la communauté d'agglomération Roissy Pays de France et ROISSY DEV ont poursuivi l'étude sur la diversification économique et la requalification des zones d'activité économique qu'elles avaient lancée en 2021.
Quel type d'entreprises accueillir pour réduire notre dépendance à l'aérien ? Quelques filières à fort potentiel ont d'ores et déjà été identifiées. Les élus et les services poursuivent le travail.

Depuis plusieurs mois, la forte augmentation de l'inflation fait des ravages, tant au niveau des collectivités, des entreprises ou des ménages. Personne n'est épargné.
Alors dans ce contexte délicat où beaucoup ont du mal à finir les fins de mois et où de nombreuses entreprises ont dû mettre la clé sous la porte, Roissy Pays de France a souhaité renforcer sa solidarité avec les acteurs de son territoire.

Le PPI, Plan pluriannuel d'investissement, a été présenté en conseil communautaire au printemps 2022. Il s'élève à 463 millions d'euros pour la période 2022-2027.
Outre les dépenses réalisées par l'agglomération dans le cadre de ses compétences, le PPI prévoit des aides directes aux communes sous la forme de fonds de concours à hauteur de plus de 105 millions d'euros sur cinq ans.

Avec le dispositif #monagglomaide, l'aide aux familles s'est poursuivie en 2022 avec la série des Pass'agglo Transports scolaires et Sport. Elle s'est même renforcée avec la création du Pass'agglo Culture. Roissy Pays de France apporte son soutien aux jeunes et à leurs parents en prenant en charge une partie de leurs frais d'adhésion ou d'abonnement.

Enfin, l'agglomération a à cœur d'offrir aux usagers des services publics de qualité. Côté culture, le fait marquant de 2022 aura été le transfert, au 1er janvier, de dix équipements. En effet, certaines de nos communes membres ont fait le choix de transférer leur structure lecture publique à l'intercommunalité. Cela contribue à rééquilibrer cette offre culturelle sur l'ensemble du territoire et c'est bien.

2022 s'est terminée en beauté avec l'ouverture, en décembre, d'une deuxième patinoire intercommunale située au sein du complexe Plaine Oxygène, au Mesnil-Amelot, elle a été baptisée « patinoire Michel Thomas », en hommage à l'ancien vice-président Sports, disparu tragiquement quelques mois auparavant.
Unique patinoire du nord Seine-et-Marne, elle a tout de suite rencontré son public. La fréquentation y est excellente. Nous pouvons nous réjouir de voir que les usagers sont au rendez-vous et font vivre nos équipements. C'est une belle récompense pour tout le travail mené au quotidien par l'ensemble des agents que je remercie pour leur implication.

Bonne lecture.

Pascal DOLL
Président de Roissy Pays de France

1 COHÉRENCE : DONNER DU SENS COMMUN À L'ACTION 6

Le socle institutionnel et la gouvernance

Portrait de l'agglomération 8
Des moyens d'agir 12
Une uniformité des supports et des méthodes 17
Une solidarité au-delà des frontières 20

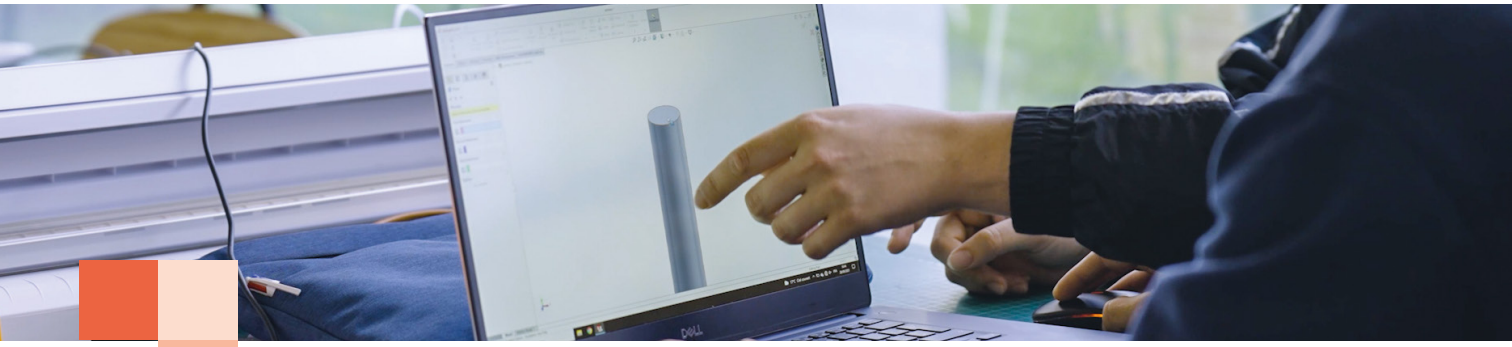

2 CONNAISSANCE : ENRICHIR LE DIAGNOSTIC POUR MIEUX AGIR 22

Mieux connaître le territoire et ses acteurs

Le défi de l'attractivité économique 24
Le défi de l'attractivité résidentielle 28
Le défi de la mobilité à toutes les échelles 29
Le défi de l'inclusion sociale et de la cohésion territoriale 31

3 EFFICIENCE : ENGAGER DES ACTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DU TERRITOIRE 32

Actions terrain en matière de mobilité, logement, développement durable

Rayonnement du territoire 34
Des dispositifs pour favoriser l'accès au logement pour tous 38
Favoriser la mobilité 46
Encourager le développement durable 49

4 PRÉSENCE : DES SERVICES DE LIEN ET DE PROXIMITÉ 56

Interactions avec les partenaires, usagers, habitants

Des dispositifs d'inclusion 58
Un accompagnement au numérique pour les entreprises et les habitants 63
Encourager le développement des commerces de proximité 65
Au service des habitants 67
Sortir 70

COHÉRENCE :
DONNER DU SENS COMMUN À L'ACTION

Consultez la vidéo institutionnelle du territoire

Le socle institutionnel et la gouvernance

Regroupant 42 communes sur les départements du Val d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), Roissy Pays de France compte environ 354 000 habitants. 2e agglomération de France par sa population, l'agglo s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris et se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles de Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est. Roissy Pays de France est un territoire où il fait bon vivre et travailler et où la solidarité est de mise.

Gouvernance et fonctionnement

LE CONSEIL

104 conseillers communautaires

Se réunit environ une fois par mois pour voter les décisions et le budget en conseil communautaire.

LE BUREAU

Se réunit environ une fois par mois pour débattre et voter sur différents thèmes et projets intercommunaux délégués par le conseil communautaire.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au nombre de 14, elles sont animées par les vice-présidents et les conseillers délégués. Un représentant de chaque commune peut être désigné au sein de leur conseil municipal pour préparer les dossiers qui seront présentés en bureau et/ou en conseil communautaire.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Elle se réunit environ une fois par mois. Elle constitue un moment d'échange et de partage entre les 42 maires du territoire sur les sujets d'actualité et les enjeux stratégiques.

LE POUVOIR D'AGIR : **CHIFFRES CLÉS 2022**

104 conseillers communautaires et **29** suppléants

8 séances du conseil communautaires

9 bureaux communautaires

319 délibérations votées

118 décisions du bureau votées

260 décisions du Président

143 arrêtés d'administration générale

MESURER LES RISQUES

La direction des affaires juridiques et du foncier accompagne juridiquement les élus et les services dans leurs projets et actions quotidiennes et sécurise les actes de la collectivité. Elle suit les contentieux et représente les intérêts de l'agglo, en défense comme en demande, devant les juridictions compétentes, telles que le tribunal administratif.

En 2022, 64 sinistres ont été gérés par la direction (flotte automobile, responsabilité civile, dommages aux biens).

Des compétences et des statuts

Le conseil communautaire décide des compétences (statuts) et de l'intérêt communautaire (ligne de partage entre les actions qui relèvent de l'intercommunalité et celles qui relèvent des communes) par voie de délibération.

- Aménagement du territoire
- Développement économique
- Numérique
- Transport et mobillité
- Voiries
- Espaces verts
- Environnement et développement durable
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets
- Aire d'accueil des gens du voyage

FAITS MARQUANTS 2022 :

Lors de ses séances des 3 février et 23 juin, le conseil communautaire a décidé une modification des statuts de l'agglomération avec :

- la prise de compétence « maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement et lutte contre l'érosion des sols sur l'ensemble du territoire intercommunal » et ce afin de préserver les biens publics et privés ;
- la création du « pass'agglo culture ».

Plus d'informations sur **roisypaysdefrance.fr**

Logement et habitat

Politique de la ville

Emploi

ESS

Petite enfance

Sport

Culture et patrimoine

Coopération décentralisée

Action sociale / santé / handicap

Eau potable

Assainissement

Gestion des eaux pluviales

Gemapi

DES MOYENS D'AGIR

Données RH et télétravail

ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS :

739 agents

61 % d'hommes
39 % de femmes

Masse salariale : **36,4 M€**

18 directions

5 directions générales :
Stratégie, Ressources, Services à la population, Mutualisation, Services techniques

Nombre d'agents par catégorie :
41,57 % catégorie C
29,55 % catégorie B
26,14 % catégorie A
2,75 % autres

DONNÉES RH 2022 :

- **532** entretiens professionnels
- **931** jours de formation et **498** agents formés
- **1 899** arrêtés et **351** contrats
- **59** visites médicales
- **41** avancements de grade et **4** promotions internes
- **137 352** chèques déjeuner
- **15** mises en stage
- **38** saisines du comité médical et **5** saisines de la commission de réforme
- **44** déclarations d'accidents du travail
- **9,50 €** : montant des titres restaurants revalorisés depuis le 1er septembre 2022

▪ LE TÉLÉTRAVAIL « INSTITUTIONNALISÉ »

La mise en place du télétravail « institutionnalisé » s'est concrétisée en 2022 à raison d'un jour ou deux par semaine, dans la limite de quatre jours par mois. Un groupe de travail a été lancé afin de conduire une réflexion sur le développement du télétravail.

Sur l'année, 220 agents se sont portés volontaires pour tester le télétravail dont 121 en rythme hebdomadaire, 38 en jour fixe, 61 ponctuellement et 5 pour des raisons médicales.

PERSPECTIVES 2023

La direction des relations humaines a travaillé à la modernisation des outils pour 2023 afin de :

- dématérialiser l'entretien professionnel et les fiches de postes ;
- mettre en place un logiciel de recrutement ;
- ouvrir un coffre-fort électronique pour les agents qui permettra, entre autres, de dématérialiser les fiches de paie.

Un budget 2022 toujours sous contrainte

Malgré un rebond économique estimé à 4 %, ce budget (508,7 millions d'euros) reste marqué par la crise sanitaire avec la baisse annoncée des recettes fiscales (CVAE). Il subit également la hausse des contributions aux syndicats* (SIGIDURS, SIAH). Par ailleurs, ce budget poursuit une solidarité accrue en direction des communes, selon le nouveau pacte financier et fiscal adopté en septembre 2022 et met en œuvre le plan pluriannuel d'investissement (2022-2027).

▪ LA DIRECTION DES FINANCES

Répartie sur deux secteurs (exécution budgétaire et observatoire fiscal), la direction des finances est composée de 12 agents. Au travers de ses actions, la direction des finances assure la retranscription financière de la volonté des élus et du budget voté par le conseil communautaire ; en investissements, fonctionnement, reversement aux communes, masse salariale. Au quotidien, les agents de la direction des finances garantissent le suivi et le traitement des factures.

EN 2022 :

- **49 887** mandats saisis
- **8 930** titres saisis

▪ ADOPTION DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) :

Le plan pluriannuel d'investissement a été présenté lors du conseil communautaire du 22 mars 2022. Précédé de la réalisation d'études préalables, il atteint un montant prévisionnel de 463 millions d'euros sur la période 2022-2027 et se décompose entre :

- **des dépenses réalisées par l'agglomération dans le cadre de ses compétences : 357,7 millions d'euros, soit 77 % du PPI ;**

- **des aides directes aux communes sous la forme de fonds de concours : 105,3 millions d'euros, soit 23 % du PPI.**

Par nature, il s'agit d'un document évolutif en fonction des aléas pouvant impacter le calendrier, comme le coût de réalisation des projets, mais également la perception des subventions attendues.
Le caractère soutenable de son financement a été mesuré à travers une prospective financière prenant en compte de nouvelles recettes fiscales liées aux créations/extensions de zones d'activités dont les retombées, notamment en termes de calendrier, peuvent être amenées à évoluer. Enfin, il se fonde sur une évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement. Le PPI réactualisé sera présenté chaque année au mois de mars.

ZOOM SUR LES FONDS EUROPÉENS

L'Union européenne apporte un soutien financier à de nombreux projets et actions. Ces financements sont mobilisés pour soutenir des projets en matière d'aménagement/rénovation urbaine, développement économique, politique de la ville, numérique ou encore entrepreneuriat.

L'année 2022 a marqué la fin de mise en œuvre de nombreux projets cofinancés par les fonds européens FEDER/FSE au titre de l'Investissement territorial intégré (ITI) 2014-2021. La Station numixs, le centre socio-culturel Cèdre Bleu, le service d'amorçage de projets et le programme EMERGENCE des projets de l'ESS d'Initiactive 95-78, le Club autogéré de rétablissement par l'emploi (CARE), et le pré-accompagnement à la création d'entreprises de l'association Créative étaient parmi ces derniers projets cofinancés. Cette année a été également consacrée à la préparation des candidatures pour le statut d'Organisme Intermédiaire des futurs dispositifs des fonds européens : LEADER pour le développement rural et l'Investissement Territorial Intégré pour lutter contre les inégalités infrarégionales.

En outre, en 2022, l'agglomération s'est lancée dans l'expérience de coopération européenne, dans le cadre du projet MUSTSEE piloté sur le territoire par la ville de Garges-lès-Gonesse. Ce projet permet la co-construction avec les partenaires locaux et européens d'un outil de formation innovant à destination des jeunes entrepreneurs et des entreprises sociales du territoire dans le but de renforcer la démarche ESS.

BUDGET PRINCIPAL → 508,7 M€

49,2 %

des ressources fiscales[1] reversées aux communes

soit 109,8 M€

21 %

des dépenses d'investissement sont des aides directes aux communes

soit 18,5 M€

RÉPARTITION DES **RECETTES ET DES DÉPENSES** DU BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT[2]

DÉPENSES*
270 M€

RECETTES**
292 M€

* Hors dépenses imprévues
** Hors résultat reporté

BUDGET PRINCIPAL
(AVEC REPORTS ET MOUVEMENTS D'ORDRE)

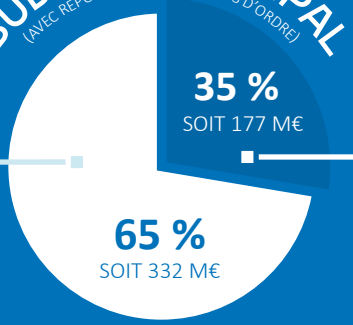

INVESTISSEMENT[2]

DÉPENSES*
87,5 M€

RECETTES**
19,8 M€

* Hors reports et remboursement du capital de la dette
** Hors reports

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Collecte et traitement des déchets **37 M€**

#monagglomaide (Pass'agglo Transports scolaires, Pass'agglo Sport, Pass'agglo Culture) **5 M€**

Petite enfance, personnes âgées, handicap **7,3 M€**

Culture **6,6 M€**
destinés aux médiathèques, au musée Archéa ainsi qu'aux actions culturelles.

Sport **16,5 M€**
pour les piscines, la patinoire, l'enseignement du golf et le développement de la politique sportive.

Sécurité **4,4 M€**

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

SOLIDARITÉ AVEC LES COMMUNES

- Pacte financier et fiscal **10,3 M€**
- Opérations ANRU **3,7 M€**
- Équipements en liaison avec la construction de logements ou les communes en zone PEB **3 M€**
- Fonds de concours culture et patrimoine **1,5 M€**

SERVICES À LA POPULATION

- Construction de nouvelles médiathèques à Garges-lès-Gonesse et Sarcelles **1,5 M€**
- Construction d'un multi-accueil à Claye-Souilly **1,1 M€**
- Travaux dans le domaine de la GEMAPI **3,7 M€**
- Travaux dans les aires d'accueil des gens du voyage **1 M€**

PROJETS D'ENVERGURE

- Construction de la Station numixs (maison du numérique à Sarcelles) **7,3 M€**
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales **11,1 M€**
- Entretien de la voirie communautaire **10,5 M€**
- Réhabilitation de trois piscines **9 M€**
(Gonesse 6,9 M€, Le Mesnil-Amelot 1,6 M€ et Villeparisis 0,5 M€)

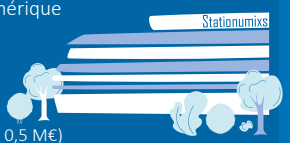

[1] nettes du reversement au FNGIR, en intégrant la compensation relative à la réforme des valeurs locatives des locaux industriels
[2] Il s'agit ici uniquement des opérations réelles, donnant lieu à encaissement/décaissement

Un projet de territoire concret

▪ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT :

Dans la continuité des démarches engagées en 2021, l'année 2022 a permis la poursuite des démarches et l'engagement de réflexions stratégiques complémentaires.

Les sujets stratégiques traités en 2022 :

La poursuite de l'élaboration du Contrat de relance et de transition écologique ;

La mobilisation des élus autours du Plan de relance pour le Val d'Oise qui se décline avec deux axes majeurs : la poursuite du projet d'aménagement du triangle de Gonesse et le projet d'installation d'AGORALIM porté par la Semmaris ;

La production de plusieurs contributions dans le cadre de la révision du SDRIF engagée par la Région Île-de-France en novembre 2021 ;

L'étude de diversification économique et de requalification de trois ZAE ;

La poursuite des projets structurants du territoire.

▪ LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

La relance économique de la France est une priorité partagée par l'ensemble des acteurs publics. Des moyens exceptionnels sont mobilisés tant au niveau européen qu'à l'échelle nationale mais la réussite de la relance nécessite une forte mobilisation des collectivités territoriales.

La communauté d'agglomération a signé en 2022 le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Dans l'objectif de concrétiser le projet de territoire de l'agglomération, le contrat présente les projets portés par Roissy Pays de France. Pour chaque projet, une fiche descriptive précise le plan de financement, les partenaires financeurs ainsi que le calendrier prévisionnel de réalisation. Le CRTE intègre également des projets communaux d'intérêt communautaire. Une gouvernance partagée est mise en place pour accompagner le suivi du CRTE. Un avenant n°1 est rédigé et validé en conseil communautaire.

PERSPECTIVES 2023

En 2023, un avenant n°2 est prévu pour intégrer les mises à jour des projets intercommunaux et communaux, des plans de financement détaillés et des indicateurs pour assurer un suivi d'évolution.
La signature est prévue au printemps 2023.

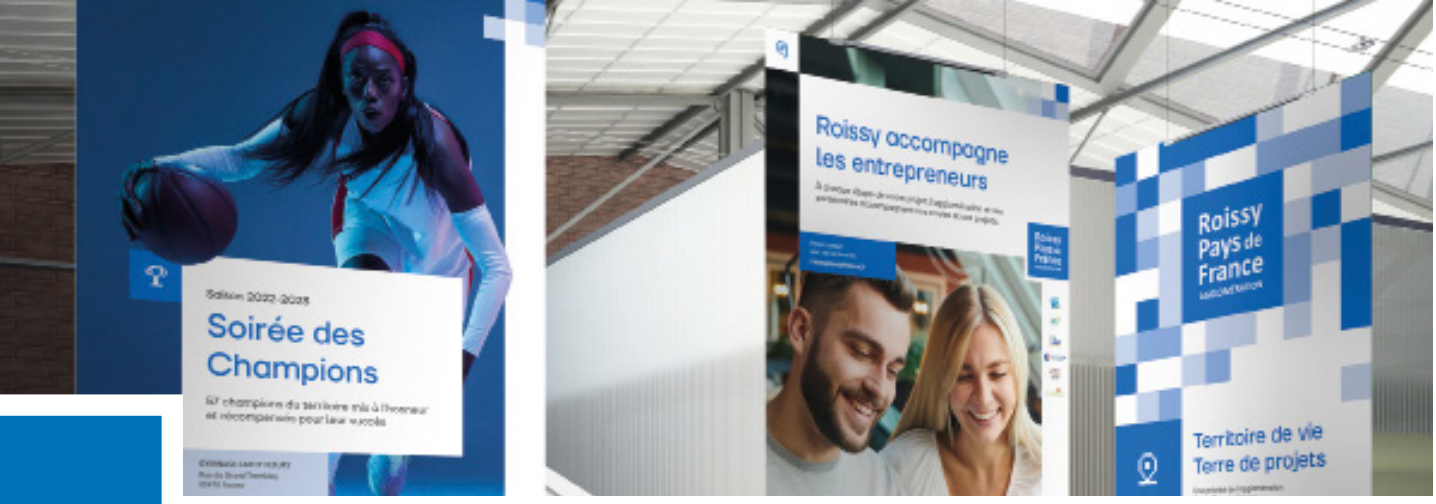

UNE UNIFORMITÉ DES SUPPORTS ET DES MÉTHODES

Les prémices d'une nouvelle charte graphique

Sept ans après la création de Roissy Pays de France, une refonte du logo et de la charte institutionnelle était nécessaire. Elle permettra d'uniformiser les supports de communication, travailler sur la visibilité et renforcer la notoriété de l'agglo.

Comment ? En proposant des contenus modernes, dynamiques et attractifs, en créant un univers harmonieux et une récurrence visuelle dans le traitement des supports ; en déclinant la nouvelle charte à l'ensemble des outils de communication qu'il s'agisse de publications, de vidéos, de contenus digitaux ou encore de supports institutionnels (courriers, modèles de présentation powerpoint ou encore de documents internes).

Faire converger les méthodes managériales

En juin 2022, une démarche de transformation managériale a été engagée. Depuis la création de l'intercommunalité en 2016, des priorités ont été données à la mise en place de l'exécutif, à l'harmonisation des statuts des agents, à la rédaction d'un projet de territoire, à la création d'outils de promotion destinés à soutenir la communication autour de ces projets. Il est à présent devenu nécessaire de définir un cadre managérial qui permette de bâtir une maison commune.

Aujourd'hui conforté par la rédaction de ce projet de territoire qui constitue un cadre de travail collectif, il convient d'engager cette démarche. Elle a pour objectif de créer une dynamique managériale globale, partagée, solide, pérenne, au bénéfice d'une organisation dynamique et innovante, pour libérer la créativité et l'énergie nécessaires à l'épanouissement professionnel et au bien-être de tous.

Au-delà, cette démarche s'inscrit dans le cadre de la loi « Santé au travail » du 31 mars 2022, qui renforce les exigences en matière de QVCT (Qualité de vie et des conditions de travail).

Une mise en commun des méthodes et des moyens

▪ ÉVOLUTION DU SERVICE MUTUALISATION

Sur la base du volontariat, les communes peuvent adhérer à cette modalité de coopération entre les collectivités qui permet la mise en commun des moyens ; un des derniers leviers permettant de réaliser des économies de fonctionnement.

Jusqu'en 2022, Roissy Pays de France proposait déjà à ses communes membres des actions mutualisées en matière de sécurité (police intercommunale, vidéoprotection), d'informatique et téléphonie (service informatique mutualisé, communications téléphoniques groupées, protection des données), en instruction des autorisations du droit des sols et en veille juridique.

En 2022, trois nouvelles conventions cadres de mutualisation pour les communes de moins de 20 000 habitants ont abouti : un service mutualisé de la commande publique auquel quatre communes ont souscrit (Écouen, Le Plessis-Gassot, Rouvres, Saint-Witz) ; un service de gestion comptable et un service de gestion des paies et carrières auxquels une commune a souhaité souscrire (Fontenay-en-Parisis). Depuis le 1er janvier 2022, Roissy Pays de France mutualise ses données géographiques, sous forme d'applications web, de cartes et d'études diagnostic.

Découvrez le schéma de mutualisation sur le site de l'agglo

PERSPECTIVES 2023

Réalisation des groupements de commandes

- les fournitures de bureau (et notamment les consommables informatiques) ;
- les fournitures de végétaux ;
- les travaux d'entretien des bâtiments (tout corps d'état) ;
- les acquisitions de vêtements de travail et EPI ;
- les fournitures de produits chimiques ;
- les fournitures de mobilier ;
- le contrôle et entretien des extincteurs et maintenance SSI ;
- les travaux et maintenance d'éclairage public ;
- les carburants (cartes accréditives et combustibles véhicules utilitaires) ;
- prestations informatiques (mises à disposition de moyens humains dédiés), les progiciels ;
- mise en œuvre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) ;
- les travaux, la maintenance et la fourniture de matériel de vidéoprotection.

Étude pour de nouveaux services mutualisés

- médecine professionnelle ;
- système d'information géographique (SIG) proposant de nouveaux panels de services adaptés aux priorités des communes ;
- système de mutualisation de carburants à usage professionnel.

▪ DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET DE PLANIFICATION COMMUNS

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est le document de planification qui s'applique à l'échelle du territoire. Roissy Pays de France accompagne les communes dès la phase de diagnostic lors des procédures d'élaborations, de révisions, de modifications allégées ou non des plans locaux d'urbanisme (PLU) pour garantir une bonne prise en compte. Une fois le PLU arrêté, l'agglo, sur sollicitation de la commune, donne un avis dans la limite de ses compétences propres, au plus tard trois mois après la transmission du dossier de PLU arrêté.

Au cours de l'année 2022, l'agglomération a été sollicitée pour donner son avis sur deux révisions et cinq modifications de PLU ainsi que sur une élaboration et une révision de règlement local de publicité. Elle a également émis un avis dans le cadre de l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale de la Métropole du Grand Paris.

▪ AUTORISATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

Le Pôle droit des sols instruit les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme opérationnel, permis de démolir et permis d'aménager) pour 24 communes du territoire, depuis le 1er janvier 2022 avec l'intégration de Saint-Mard et Vaud'Herland.

ACTIVITÉ DU SERVICE

- **1 168** dossiers d'urbanisme traités
- **20 %** de l'activité du pôle concerne des demandes de permis de construire
- **80 %** de l'activité du pôle concerne les permis d'aménager, les certificats d'urbanisme opérationnels et les permis de démolir

▪ SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

Ce service, également accessible aux 42 communes membres de l'agglomération vise à partager les informations du territoire à partir d'une plateforme d'échange ; à donner une meilleure connaissance du territoire et une meilleure visibilité des actions engagées par l'agglomération.

FAITS MARQUANTS 2022 :

- mise en place de l'observatoire de l'habitat : comptabilise le nombre de logements autorisés dans des secteurs identifiés dans les deux Contrats de développement territorial situés en zone C du Plan d'exposition au bruit (PEB) ; recensement de l'évolution des données socio-démographiques de ces secteurs ;
- développement d'une carte interactive sur le dispositif « permis de louer » ;
- développement d'une carte interactive pour le compte du musée ARCHÉA pour recenser les différents types de patrimoine, leurs emplacements et les contenus des panneaux matérialisés sur le territoire. Elle sera consultable depuis une borne tactile présente au musée.

PERSPECTIVES 2023

- élaboration de cartes et documents graphiques pour la mise en place d'un observatoire de l'habitat ;
- élaboration d'un document référent qui relate à travers cartes, graphiques, chiffres clés commentés, les problématiques propres au territoire de l'agglomération en matières de population, habitat, formation insertion, emploi entreprises, mobilité et services ;
- poursuite du travail engagé depuis 2021 concernant la mutualisation du SIG avec les communes. 2023 devrait être l'année des propositions de scénarii d'évolution et de validation d'un scénario à déployer.

UNE SOLIDARITÉ AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Le Club des acteurs du Grand Roissy (CAGR)

Roissy Pays de France est membre du Club des acteurs du Grand Roissy (CAGR). Cette association fédère des entreprises, des collectivités et des acteurs publics et privés qui ont l'ambition commune de partager les politiques publiques et les initiatives privées au service du territoire. L'association couvre essentiellement la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise.

Les membres du CAGR se réunissent dans des commissions de travail thématiques et traitent des sujets d'échelle et d'enjeu Grand Roissy. Elles sont un lieu de dialogue et d'échanges sur les problématiques et les enjeux du territoire. En 2022, 28 réunions ont été organisées.

Par ailleurs, le CAGR propose chaque année des événements phares. Dans le cadre des rencontres Grand format, des personnalités des sphères économique, politique ou civile, viennent présenter des projets et débattre de sujets à enjeux. En 2022, ont été reçus Jérémie Almosni, directeur régional de l'ADEME Île-de-France et Julien Ducoup, vice-président opérations HUB-CDG chez FEDEX.

Enfin, à l'occasion des fêtes de Noël, le CAGR a organisé, le jeudi 15 décembre 2022, l'événement « le Père Noël arrive à Roissy-CDG ».
Le CAGR et ses partenaires – Air France, Groupe ADP et Groupe Accor – ont invité près de 120 enfants de grande section de maternelle de quatre communes du Grand Roissy (Maffliers, Le Mesnil-Amelot, Villepinte, Villiers-le-Bel) à venir accueillir le Père Noël à sa descente d'avion. Les enfants ont ensuite assisté à un goûter spectacle à l'hôtel Novotel Convention.

Découvrez le CAGR sur **clubgrandroissy.fr**

GIP Roissy Meaux Aéropôle (RMA)

Le GIP RMA est composé des communautés d'agglomération de Roissy Pays de France, du Pays de Meaux et des communautés de communes du Pays de l'Ourcq et de Plaines et Monts de France. Les Départements du Val d'Oise et de la Seine-et-Marne sont aussi membres du GIP.

Le travail collectif qui est mené permet d'avoir une approche cohérente du territoire aéroportuaire. Ensemble, grâce au GIP, les collectivités définissent des principes et des orientations et mènent des actions coordonnées.

Cette démarche volontariste de travailler ensemble, dans l'intérêt des habitants, permet d'avoir une convergence des politiques d'aménagement du territoire, sur des sujets aussi stratégiques que l'habitat ou encore la mobilité. Le GIP a notamment lancé le projet de ligne de bus Roissy-Meaux, attendue depuis de nombreuses années par les usagers et les élus.

Découvrez le GIP sur **roissymeauxaeropole.fr**

Actions solidaires et coopération décentralisée

Par sa compétence *coopération décentralisée*, l'agglo soutient des projets et actions solidaires au Burkina Faso, au Laos et en Arménie.

KAMPTI BURKINA FASO

En 2022, l'agglo, aux côtés de la commune de Fosses et du comité de jumelage Fosses/Kampti a poursuivi le maintien des relations avec les représentants de Kampti, ville avec laquelle des Programmes de développement local (PDL) sont menés depuis plusieurs années. Le dernier PDL s'est achevé fin 2021. Un nouveau programme triennal n'a pas pu être lancé comme prévu en 2022 car la situation politique du pays s'est considérablement dégradée. Il y a eu deux coups d'État à quelques mois d'intervalle, ce qui a occasionné la dissolution des toutes les équipes municipales du Burkina Faso. Néanmoins, les contacts entre la France et Kampti ont été soigneusement maintenus avec de nouveaux représentants publics afin de relancer le programme dès que possible, l'ensemble des collectivités et des partenaires étant absolument favorables à la poursuite des actions de coopération dans l'intérêt des populations locales en grande difficulté.

TOGO

Roissy Pays de France s'est engagée dans un partenariat pluriannuel avec l'ONG Acting for Life. La communauté d'agglomération s'est associée au projet TERSAA, pour Transition des systèmes agricoles et alimentaires des territoires. Il vise à améliorer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires face au changement climatique à travers une meilleure maîtrise de l'aval des filières sur une dynamique de développement territorial de l'agriculture familiale.

OUDOM SOUK LAOS

Roissy Pays de France a soutenu (dans le cadre d'une convention partenariale de 3 ans de 2021 à 2023) les actions de l'association La Toupie dans sa démarche d'accompagnement à la scolarité des enfants. En 2022, fin des travaux de construction du bâtiment scolaire, avec la livraison du mobilier et du matériel pédagogique. Des fournitures scolaires et des kits dentaires de propreté ont aussi été distribués aux enfants.

ARMÉNIE

Depuis fin septembre 2020, l'Arménie connaît d'importantes tensions géopolitiques qui ont mené à des déplacements très importants de populations. Des familles entières se sont retrouvées sur les routes en ayant tout perdu. Aussi, sur proposition du président, le conseil communautaire a décidé d'attribuer une subvention à la fondation MIASIN au titre d'une aide d'urgence pour les familles de réfugiés de l'Artsakh.

La fondation MIASIN a pour vocation de faire de l'aide humanitaire d'urgence, de soutenir des actions en faveur de l'éducation, de l'amélioration des soins médicaux.

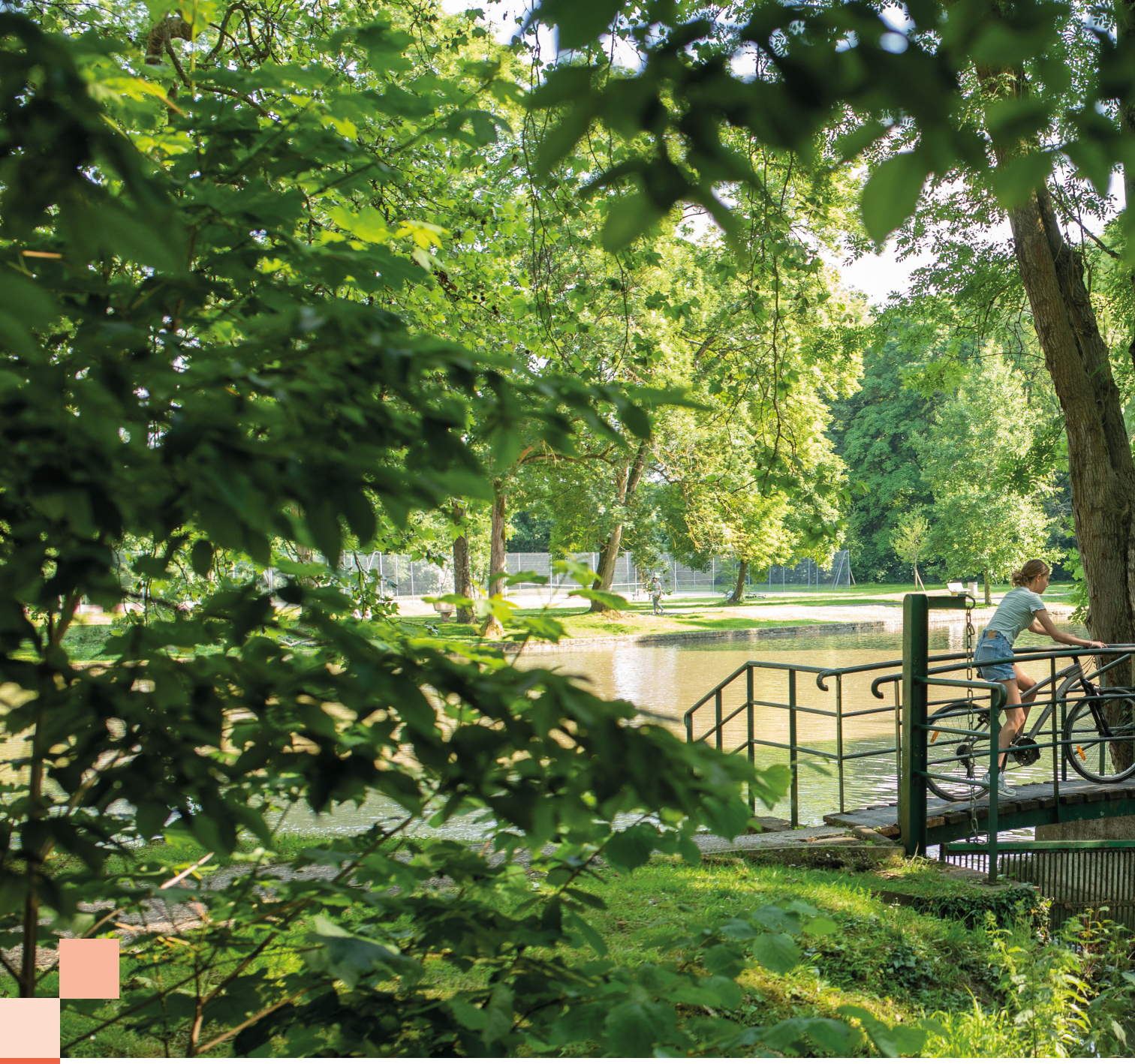

CONNAISSANCE :
ENRICHIR LE DIAGNOSTIC POUR MIEUX AGIR

Mieux connaître le territoire et ses acteurs

Afin de contribuer durablement au rayonnement, à la compétitivité et à l'attractivité de l'Île-de-France, dont il est l'un des principaux moteurs économiques, le territoire doit accueillir de nouveaux projets, de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants tout en faisant redécouvrir le territoire à ses administrés actuels et en gardant ses entreprises déjà implantées.

LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Une révision du SDRIF

Au regard du caractère stratégique de ce document de planification et du calendrier contraint de sa révision, l'agglomération s'est engagée dans la production de contributions sur plusieurs sujets : stratégie de développement économique, construction de logements et contribution portant sur la reconnaissance de l'armature urbaine de l'agglomération et pour un développement équilibré du territoire. Cette démarche est menée en concertation avec les 42 communes. Chaque contenu est présenté en réunion de travail et fait l'objet de validations et amendements.

Deux réunions ont eu lieu en 2022, la première en réponse au questionnaire de la Région, la seconde en présence des maires pour validation des contributions de l'agglomération portant sur la stratégie économique et sur la construction de logements. Ces différentes contributions de l'agglomération s'intègrent dans le calendrier global de la Région pour l'élaboration du SDRIF-E.

PERSPECTIVES 2023

Juillet : arrêt prévisionnel du SDRIF-E ; octobre délibération avis des Personnes publiques associées (PPA) ; fin 2023-début 2024 enquête publique.

Étude de diversification économique

En 2022, ROISSY DEV et Roissy Pays de France ont poursuivi l'étude confiée en 2021 au groupement composé des cabinets EY (Ernst & Young), EAI (Espace Architecture International), Ancoris et Magéo. L'étude porte sur la diversification économique et la requalification des Zones d'activités économiques (ZAE). Elle a permis d'identifier les filières d'activités à fort potentiel.

En parallèle un audit de dix zones d'activités a été réalisé dans l'objectif de tester la stratégie de diversification économique retenue ainsi que de définir le potentiel de requalification urbaine. Trois ZAE pilotes ont été choisies pour faire l'objet de propositions d'aménagement et d'un programme opérationnel. Il s'agit de la ZAE La Muette à Garges-lès-Gonesse, la ZI Mitry-Compans et la ZAE du Pont de la Brèche à Goussainville.

PERSPECTIVES 2023

Plusieurs rencontres avec les financeurs publics et privés sont prévues afin de co-construire le montage opérationnel et financier de requalification des ZAE.

Enquête entreprises

En complément des éléments statistiques collectés dans le cadre de l'étude sur la diversification économique, il a semblé pertinent d'interroger les chefs d'entreprises sur leur vision du territoire, ce qui constitue pour eux, premiers utilisateurs, des atouts. Un questionnaire a été élaboré et diffusé courant octobre 2022.

LES ATOUTS DU TERRITOIRE - VISION DES DIRIGEANTS

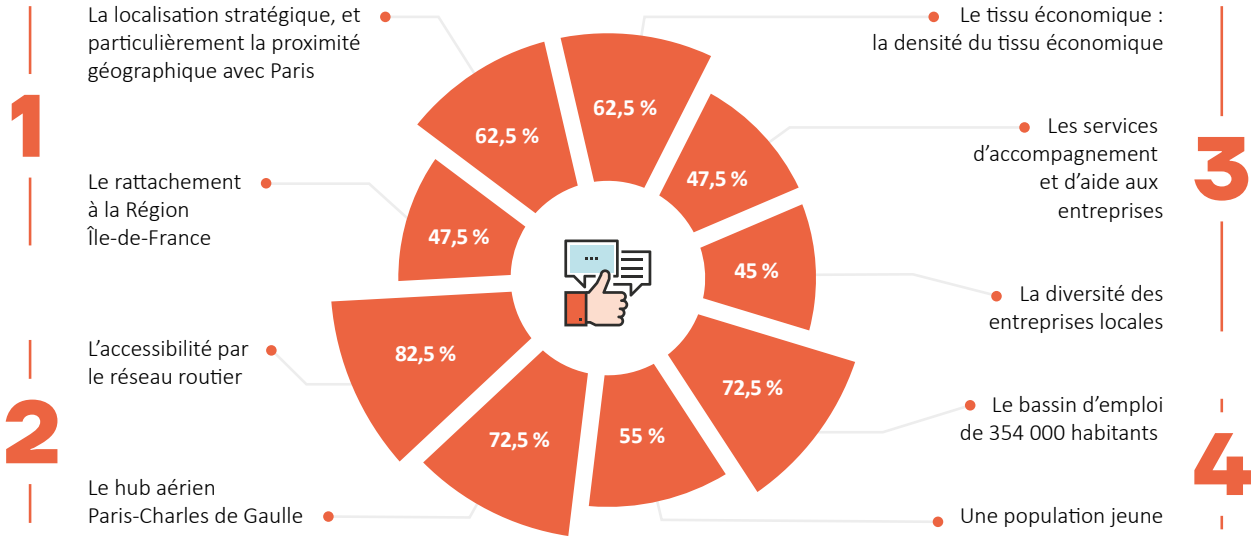

Deux projets structurants

LE TRIANGLE DE GONESSE

Le Triangle de Gonesse constitue une opération exceptionnelle pour le territoire et pour la Région Île-de-France. Dans l'objectif de mise en place d'un partenariat renforcé avec l'État et le Département du Val d'Oise, sur proposition du Préfet du Val d'Oise, il est décidé de créer une société dédiée à la conduite de ce projet. Elle associe l'agglomération Roissy Pays de France, le département du Val d'Oise, l'État et Grand Paris Aménagement (GPA) sous la forme d'une Société publique locale d'aménagement d'intérêt national (SPLA-IN). Le conseil communautaire du 23 juin 2022 a entériné la création de la SPLA-IN. La séance d'installation du conseil d'administration a eu lieu le 25 janvier 2023.

Ainsi, un travail de co-construction avec l'ensemble des partenaires institutionnels est mené au cours de l'année et se traduit par :

- la mise en place de réunions régulières entre les partenaires institutionnels ;
- le lancement par GPA d'une consultation de maîtrise d'œuvre urbaine. Choix du groupement HDZ ;
- la première phase de l'étude : appropriation du dossier/diagnostic, suivie d'une phase d'ateliers d'un mois et demi début 2023 ;
- la cité scolaire à vocation internationale : travail de définition du programme par les partenaires institutionnels (État, Région, Département du Val d'Oise, rectorat, etc.).

PERSPECTIVES 2023

La vocation économique sera finalisée et le plan guide formalisé. Aussi, le Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune sera modifié et le permis de construire de la cité scolaire sera élaboré.

▪ LE PROJET D'IMPLANTATION D'AGORALIM

Suite aux annonces du Premier ministre et au lancement de l'appel à idées par la SEMMARIS en septembre 2021, Roissy Pays de France et le Département du Val d'Oise ont souhaité apporter un éclairage sur ce projet ainsi que sur l'ambition du territoire d'en faire un terrain d'expérimentation exemplaire.

Dans un rapport remis au Premier ministre en février 2022, la SEMMARIS a présenté le projet Agoralim qui comporte 4 axes :

- la production agricole ;
- les activités de transformation ;
- les activités de distribution ;
- les activités de formation, d'innovation ;
- la sensibilisation au bien-manger.

Cette programmation est prévue sur 4 sites. Cette implantation multi-sites n'est pas celle souhaitée par différents acteurs locaux, notamment l'agglomération et le Département du Val d'Oise. L'ancrage territorial du projet s'est poursuivi tout au long de l'année 2022, dans le cadre de la construction d'un écosystème agricole et alimentaire. Ce projet fait l'objet d'une candidature à l'appel à projet « Résilience et Capacités Agroalimentaire ».

Diagnostic agricole territorial

Dans la continuité de l'approbation de la Charte agricole et forestière du Grand Roissy et de sa traduction dans le SCoT de Roissy Pays de France, une étude a été lancée en 2021 pour engager une mise en œuvre opérationnelle de la charte. Le diagnostic agricole territorial a été présenté aux partenaires institutionnels (Département, communes, État, acteurs de l'eau, chambres consulaires, agriculteurs, associations…) qui se sont positionnés sur les conditions de diversification agricole, laquelle est également un axe stratégique du Projet alimentaire territorial (PAT). Ce diagnostic nourrit une stratégie qui s'appuie sur le développement de filières peu présentes sur le territoire (fruits et légumes, blés anciens et de qualité…), la création d'outils de transformation, la mise en place de circuits de distribution efficaces mais aussi la sensibilisation du public.

▪ DES ACTIONS DE COMPENSATION AGRICOLE COLLECTIVE

L'agglomération a accompagné deux maîtres d'ouvrage, GOODMAN et GPA, dans la mise en œuvre de leurs obligations de compensation agricole collective sur trois projets d'aménagement (ZA de la Barogne à Moussy-le-Neuf, ZAC de la Chapelle de Guivry au Mesnil-Amelot, ZAC du Bois du Temple à Puiseux-en-France). En plus de projets déjà soutenus (par exemple, la filière blé de l'Est francilien, portée par Agrof'Ile), Roissy Pays de France a ainsi proposé d'appuyer trois projets agricoles collectifs que sont le développement d'une filière Noisettes francilienne, l'élevage ovin itinérant dans la plaine céréalière et la Butte aux Bergers à Louvres.

PERSPECTIVES 2023

L'agglomération devrait consolider son positionnement pour devenir opérateur sur le dispositif de compensation agricole collective et ainsi pouvoir soutenir à moyen terme le développement de nouveaux projets collectifs répondant aux enjeux agricoles et alimentaires du territoire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agglomération a également diffusé une brochure sur les circuits courts dans les commerces, mairies, établissements intercommunaux (1er semestre 2022) et les boîtes aux lettres des habitants (novembre 2022), soit un total de 150 000 exemplaires.

Enquête PAT

Roissy Pays de France s'est engagée dans la construction d'un Projet alimentaire territorial (PAT) avec pour ambition de créer un territoire durable et résilient prenant en compte les enjeux de justice sociale et d'impact environnemental. L'agglomération a identifié trois enjeux prioritaires : la diversification agricole, l'appui à la restauration collective et la lutte contre la précarité alimentaire.

Les objectifs du PAT sont de :

- rendre le territoire agricole plus durable et plus résilient ;
- favoriser la structuration de filières alimentaires sur le territoire ;
- améliorer l'accès de tous les habitants à une alimentation durable ;
- accompagner les changements de comportement alimentaire et les pratiques de la restauration collective.

Ainsi, Roissy Pays de France mène un diagnostic du système alimentaire du territoire sur la production, la consommation alimentaire, la précarité alimentaire, la restauration collective et les initiatives locales.

Ce diagnostic repose à la fois sur l'analyse d'experts, des entretiens auprès d'acteurs de la chaîne alimentaire, des enquêtes notamment sur les habitudes de consommation et des ateliers thématiques. Sur la base de ce diagnostic territorial finalisé en fin d'année 2022, un plan d'actions sera réalisé en 2023.

Visionnez la vidéo réalisée par la région Île-de-France

ZOOM SUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET AGRICOLE SUR LA ZAC DE LA BUTTE AUX BERGERS

En partenariat avec GPA, dans l'objectif de favoriser la diversification d'exploitations et la construction de filières alimentaires de proximité, l'agglomération et GPA ont initié une démarche de concertation avec les agriculteurs locaux pour la mise en place d'activités agricoles (production et commercialisation) sur la ZAC de la Butte aux Bergers, suite à une étude de faisabilité.

En 2022, deux projets agricoles proposés par des agriculteurs locaux pour le site, production maraîchère et plantation de noisetiers, ont été accompagnés par l'agglomération dans l'analyse de leur faisabilité, en même temps que la remise en état des sols remaniés dans le cadre de la ZAC.

L'agglomération a obtenu des financements de la Région et de l'État pour certains travaux rendus nécessaires par la mise en place d'une activité productive. Les investissements collectifs du projet pourront également être financés par les compensations agricoles collectives liées à la réalisation de la ZAC de Bois du Temple, sur Puiseux-en-France.

© Victor Tonelli

LE DÉFI DE L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

Observatoire de l'habitat

Roissy Pays de France dans le cadre de ses compétences en termes de politiques publiques habitat, met en œuvre un observatoire intercommunal de l'habitat.

Un observatoire de la construction de logement dans la zone C du PEB dans les secteurs du contrat de développement territorial, ainsi qu'un observatoire des permis de louer est déjà constitué. Les réflexions sur la mise en place d'un observatoire pour le dispositif de la Conférence intercommunale du logement (CIL) est en cours. À terme, l'objectif est d'intégrer ces trois volets dans l'observatoire de l'habitat.

Ce dernier doit répondre à trois objectifs principaux :

- permettre une connaissance actualisée de l'évolution des marchés de l'habitat et des besoins en logements dans les territoires, et assurer la mise à jour des éléments clés du diagnostic du PLH ;
- permettre le suivi des orientations du Programme local de l'habitat intercommunal (PLHi) et du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et évaluer les effets des dispositifs d'aide mis en œuvre (indicateurs de suivi et d'évaluation des actions) ;
- être un lieu privilégié d'animation et d'échange autour de la politique de l'habitat à l'échelle intercommunale par le choix des modes de diffusion des données.

Il s'agit de concevoir un outil de connaissance et d'aide à la décision pour les élus locaux et leurs services, en matière d'habitat sur leur territoire.

Étude pré-opérationnelle pour l'amélioration de l'habitat dans les secteurs d'Opération de revitalisation de territoire (ORT)

Dans le cadre de l'action n°2 du PLHi, « organiser la mise en place d'un dispositif OPAH/ PIG intercommunal », l'agglomération a lancé mi-2022 une consultation pour le marché d'étude pré-opérationnelle visant l'amélioration de l'habitat privé dans les secteurs ORT pour 12 communes.

L'objectif de l'étude est de préciser les principales problématiques en matière d'habitat privé dégradé, identifier des périmètres d'intervention et déterminer la pertinence de mise en place de dispositifs spécifiques (OPAH, Digneo, portage foncier, SIFAE, RHI-THIRORI, ORI etc.). Elle définira une stratégie intercommunale de requalification des centre-bourgs et des centres-villes anciens. Cette stratégie visera à adapter les logements et à les rendre attractifs et adaptés aux besoins des ménages pour redonner une place à ces espaces dans les parcours résidentiels.

LE DÉFI DE LA MOBILITÉ À TOUTES LES ÉCHELLES

Les élus de Roissy Pays de France se mobilisent fortement pour l'amélioration de la mobilité sur le territoire, à travers différents moyens d'actions :

- **intervenir auprès des pouvoirs publics pour la réalisation des grands projets d'infrastructures et l'amélioration de l'existant ;**
- **négocier avec l'autorité organisatrice (Île-de-France Mobilités) pour un renforcement de l'offre de transport ;**
- **organiser des services de transport sur les parties du territoire les moins bien desservies ;**
- **financer les lignes de bus et soutenir les familles, à chaque rentrée scolaire, en participant aux frais de transports des élèves et étudiants du territoire ;**
- **réaliser une stratégie de mobilités avec les différents acteurs concernés.**

Études pôles gare

Lieux d'échanges où se connectent différents modes de transports, l'aménagement des pôles gares représente un enjeu stratégique pour l'agglomération. Roissy Pays de France poursuit donc les études de réaménagement de ses principaux pôles gares :

- l'étude du pôle du Mesnil-Amelot lancée en 2017 et suspendue en 2019, compte tenu du décalage de calendrier du Grand Paris Express, a été relancée fin 2022. Le projet avance bien ;

- à Goussainville, l'année 2022 est consacrée à la poursuite des études opérationnelles du projet, au lancement de l'étude d'impact environnemental ou encore à l'acquisition par l'EPFIF de terrains essentiels à la concrétisation du projet. En 2023, il est prévu la poursuite de l'étude d'avant-projet, le lancement du concours de maîtrise d'œuvre du parking-relais, les dépôts de l'étude d'impact, le dossier Loi sur l'eau ainsi que le dossier de déclaration d'utilité publique. Les collectivités continuent leur recherche de financement ;

- l'étude du pôle gare de Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville, avance et la finalisation de l'étude est prévue au premier semestre 2023 ;

- l'étude du pôle gare de Villeparisis/Mitry-le-Neuf est notifiée le 14 mars 2022. L'étude est en phase diagnostic ;

- à Louvres, en 2022, un local de vélos sécurisé de 30 places et un local de repos pour les chauffeurs de bus et le gestionnaire de parking relais sont livrés.

PERSPECTIVES 2023

Durant l'année en cours, l'étude du pôle gare de Survilliers-Fosses sera lancée. Il s'agit également d'accompagner l'insertion en gare de la liaison Roissy-Picardie, confirmée en 2021 malgré l'opposition d'une partie d'élus de la communauté d'agglomération. La finalisation des travaux du pôle gare de Louvres est également prévue pour 2023.

Étude Bus à haut niveau de service (BHNS)

La communauté d'agglomération finance et participe activement à une étude engagée en 2019 par le Département du Val d'Oise visant à l'aménagement de trois lignes de Bus à haut niveau de service (analogues à la ligne 20 mise en service fin 2016), reliant les pôles gares de Goussainville, Villiers-le-Bel/Gonesse/Arnouville et Garges/Sarcelles au pôle aéroportuaire (Roissypôle ou PIEX, en fonction des lignes). En 2022, les tracés ont été définis et le projet est en phase de concertation.

Étude TàD 77

Pour répondre à la demande de solutions de mobilité des habitants actuellement éloignés de l'offre de transport existante dans les zones urbanisées de la Région, Île-de-France Mobilités a développé une solution, le Transport à la Demande (TàD).

Scanner pour consulter l'explication du fonctionnement du TàD 77.

Étude stratégie de mobilités

Après la validation du SCoT, du PLHi et du PCAET, les élus de l'agglo souhaitent définir la stratégie en matière de mobilités d'ici la fin du mandat.

Dans cette optique, une première étude a été engagée fin 2020 pour l'élaboration du schéma directeur cyclable de Roissy Pays de France. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des plans vélo régional et départementaux et de plusieurs actions entreprises par les communes sur le sujet, témoignant de la volonté des différentes collectivités d'agir pour une mobilité durable et les modes doux.

Le schéma directeur cyclable a été approuvé en conseil communautaire du 22 septembre 2022, permettant de lancer, dès 2023, la mise en œuvre d'un plan d'actions multi-partenarial pour le développement de la pratique cyclable sur le territoire (aménagements cyclables, stationnement, services vélo), en s'appuyant sur les aides financières régionales et départementales.

FAITS MARQUANTS : DEUX ÉTUDES ONT DÉBUTÉ EN 2022

- Le **Plan Local de Mobilité** de Roissy Pays de France est une déclinaison du PDUIF (Plan de déplacements urbains d'Île-de-France) en s'adaptant aux spécificités locales. Il s'appuie sur une logique d'amélioration de l'existant à court-moyen termes intégrant l'ensemble des modes de déplacements et pratiques de mobilité. La phase diagnostic a été validée en juin 2022, permettant de concevoir un programme d'actions pluriannuel territorialisé, opérationnel et partagé ;
- une **étude stratégique des mobilités**, en partenariat avec les conseils départementaux proches de l'aéroport Paris-CDG (77, 95, 93 et 60) vise à se projeter à plus long terme en matière de déplacements sur le territoire, à travers deux principaux horizons (2028-2037). Cette étude permettra d'identifier les besoins supplémentaires en infrastructures et en services de transport, pour accompagner le développement du territoire à cette échéance plus lointaine.

LE DÉFI DE L'INCLUSION SOCIALE ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE

Si, au sein du territoire, le taux de chômage des 15-64 ans avoisine les 15 %, il existe pourtant un large gisement d'offres qui ne sont pas pourvues. Les difficultés d'embauche, rencontrées par les entreprises et les collectivités, impactent le développement pour les unes et le maintien de certains services publics pour les autres.

Pour rapprocher l'offre de la demande, l'agglomération a lancé en 2022 une étude consacrée à la stratégie emploi à mettre en place sur le territoire. Cette étude est un travail collaboratif avec les communes, l'État, la Région, les entreprises et les partenaires du territoire.

EFFICIENCE :
ENGAGER DES ACTIONS ADAPTÉES AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Actions terrain en matière de mobilité, logement, développement durable

Le saviez-vous ? Le Schéma de cohérence territorial (SCoT) permet un développement équilibré entre un objectif d'attractivité métropolitaine et un objectif de structuration d'un territoire des proximités, dans le respect des identités communales. Il promeut un modèle de développement plus soutenable que celui qui a prévalu jusqu'ici et engage résolument le territoire dans la transition écologique et énergétique qu'imposent le réchauffement climatique et la raréfaction des ressources.

RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Salons

ROISSY DEV assure un rôle de représentation et de valorisation des projets et des zones d'activités. C'est notamment lors des conventions d'affaires, foires et salons professionnels que ROISSY DEV et ses partenaires se mobilisent et vont à la rencontre de prospects et d'investisseurs. L'agence de développement économique de l'agglomération a participé à plusieurs salons en 2022, l'occasion de faire connaître ses missions de promotion et d'accompagnement des entreprises du territoire auprès des visiteurs et d'aller à la rencontre des investisseurs et promoteurs, des entreprises en recherche d'implantation.

PERSPECTIVES 2023

Poursuite de la participation aux conventions d'affaires, foires et salons professionnels sur le territoire français avec, notamment, la participation au Salon Effervescence à Goussainville. Sur le plan international, un voyage d'étude à San Francisco s'est déroulé en janvier 2023 (associé à la démarche de learning expedition de Choose Paris Region) et un autre au Japon a eu lieu en juin 2023, en délégation avec le Comité d'expansion économique du Val d'Oise (CEEVO).

Participation salons 2022 :

14/03 MIPIM à Cannes
Salon international de l'immobilier

29/03 Effervescence à Goussainville
Salon des Entreprises du Val d'Oise

10/05 GO INVEST à Villepinte
Salon financement entreprises

19/05 GLOBAL INDUSTRIE à Villepinte
Salon international de l'industrie

24/05 EBACE à Genève
Salon de l'aviation d'affaires en Europe

6/12 SIMI à Paris
Salon de l'immobilier d'entreprises

Valorisation et rayonnement du territoire

En 2022, l'agglomération, ROISSY DEV et l'Office de Tourisme Grand Roissy ont travaillé à la création d'un Guide du Routard spécial Roissy Pays de France. L'objectif ? Mieux faire connaître l'offre de tourisme, le patrimoine, la gastronomie, les productions locales, les parcours pédestres à ne pas manquer, les sites remarquables ainsi que le tourisme industriel du territoire. Il est sorti en mai 2023. Il répond au double objectif de valorisation du territoire : faire redécouvrir Roissy Pays de France à ses habitants et faire découvrir ce territoire riche, diversifié et accueillant aux touristes et nouveaux arrivants.

PERSPECTIVES 2023

Parution et événement de lancement du guide du routard Roissy Pays de France en mai 2023 et sortie de la version anglaise du guide.

roissy-developpement.com

ZOOM SUR LA STATION NUMIXS

D'une surface de 2 550 m², la Station numixs, maison du numérique de Roissy Pays de France, a pour ambition de devenir, dès 2023, un lieu d'innovation ouvert, de découverte, d'apprentissage, de création, d'expérimentation et de développement d'activités économiques et sociales. Elle regroupera : l'Incubateur numixs, le FacLab® numixs, un espace de coworking, des espaces de détentes, une salle immersive (salle de visualisation 3D respectant trois fondamentaux : l'immersion, l'interaction et le réalisme), un auditorium, des espaces de bureaux et de réunions adaptés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les artisans bénéficient d'un accompagnement de Roissy Pays de France via la maison de l'emploi de l'agglomération. L'agglo continue de développer l'insertion professionnelle des habitants via de nombreux dispositifs tels que la clause d'insertion dans le secteur du BTP.

61 % des heures d'insertion ont été réalisées au 31 décembre 2022 soit 4 775 heures sur les 7 821 heures prévues sur l'opération.

Revisionnez la construction de la Station grâce à nos vidéos timelaps

Opérations d'aménagement de Zones d'activités commerciales (ZAC)

1 LOUVRES

ZAC DE LA BUTTE AUX BERGERS
(61 ha, Grand Paris Aménagement)

© Ludovic Maisant

Cette zone d'activités s'inscrit dans la volonté d'accueillir de nouvelles entreprises qui ont participé à l'accroissement et au dynamisme et de l'attractivité de l'ensemble du territoire. L'opération comporte 44 ha de parcs d'activités et 17 ha d'espaces de nature. La surface commercialisable est divisée en 19 lots (170 000 m² SDP) avec 1 000 emplois attendus au terme de son développement. Cette zone proposera aux habitants et aux salariés un espace de nature géré de manière écologique, une micro-ferme permettant de tester la faisabilité de ce type de projet en milieu péri-urbain.
En 2022, la commercialisation est finalisée, la voirie partie sud de la ZAC a été réceptionnée en mars, le permis de construire du pôle de services a été accordé en novembre. Le démarrage des travaux de la première tranche du pôle de services est prévu pour 2023.

2 PUISEUX-EN-FRANCE

ZAC DU BOIS DU TEMPLE
(23 ha, Grand Paris Aménagement)

La ZAC s'inscrit dans la continuité des aménagements de la ZAC de la Butte aux Bergers avec la même volonté d'accueillir de nouvelles entreprises dans l'objectif de participer à l'accroissement du dynamisme et de l'attractivité de l'ensemble du territoire. En 2022, les travaux des espaces publics avec la viabilisation du terrain ont démarré. Les travaux se poursuivront en 2023, notamment sur les parties ouest et sud.

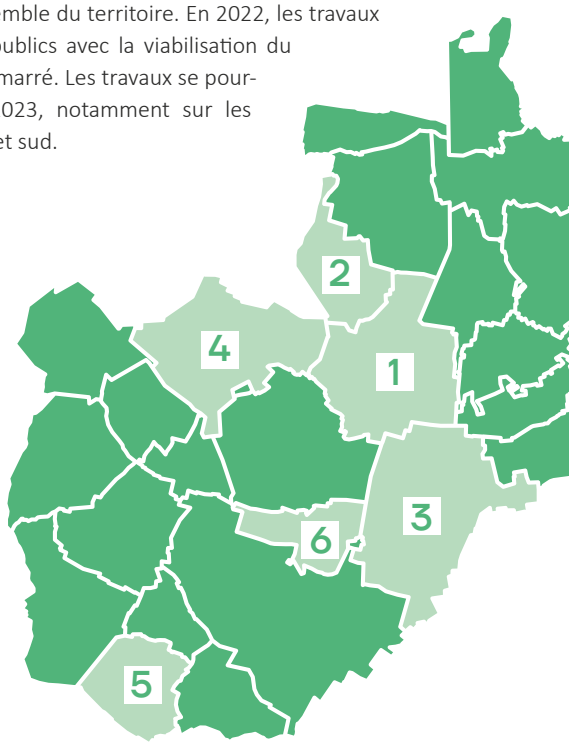

3 ROISSY-EN-FRANCE

ZAC SUD ROISSY (10,5 ha, SEMAVO)

Poursuite de l'action conjointe de l'aménageur SEMAVO, de ROISSY DEV, de Roissy Pays de France et de la ville de Roissy-en-France pour l'aménagement de cette zone d'activité économique dont les travaux ont démarré début 2020. Le programme est composé de locaux d'activités ou en tertiaire de taille réduite complémentaire à celle existante et d'un pôle hôtelier. La commercialisation des lots de la ZAC est en voie d'achèvement.
En 2022, la bretelle de raccordement de la RD 902A à la ZAC est livrée. Les permis de construire pour la réalisation de deux hôtels sont déposés et les travaux ont débuté en janvier 2022. Le permis de construire d'un pôle hôtelier conjoint entre MARRIOTT, NAOS et EDOUARD DENIS est accordé, situé sur la partie sud de la ZAC.

4 FONTENAY-EN-PARISIS

PROJET DE BARREAU ROUTIER
(COLAS)

L'agglo et le conseil départemental du Val d'Oise ont signé une convention de co-financement pour la réalisation d'un giratoire et d'un barreau routier. Cette convention vient définir entre les parties les modalités de financement et de réalisation de l'ouvrage. L'agglomération va participer à la réalisation de cette nouvelle voie au titre de sa compétence développement économique. Le chantier de réalisation de la voie a démarré en mars 2022. L'ouvrage a été achevé en août 2023.

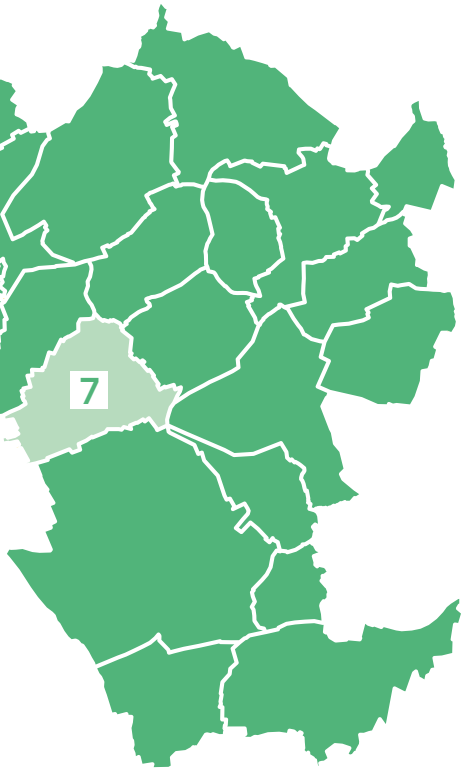

7 LE MESNIL-AMELOT

ZAC DE LA CHAPELLE GUIVRY
(70 ha, Rhéa)

En continuité du secteur d'activités existant, la ZAC de la Chapelle Guivry est un projet intercommunal à vocation d'activités réalisé par l'aménageur Rhéa. Elle s'étend sur une surface d'environ 70 ha à proximité de la future gare du Grand Paris Express et développe une surface de plancher de 340 000 m². L'année 2022 a permis à l'aménageur d'actualiser l'étude d'impact de la ZAC. Dans le cadre de ce projet, Rhéa réalise une voie de contournement reliant la Francilienne à la RD 401.

5 GARGES-LÈS-GONESSE

ZAC DES PORTES DE LA VILLE
(2,6 ha, CITALLIOS)

L'opération de restructuration du centre commercial des Portes de la Ville à Garges-lès-Gonesse, confiée par l'agglomération en 2012 à CITALLIOS (ex-SEM 92), vient compléter le réaménagement du pôle gare de Garges-Sarcelles réalisé entre 2008 et 2013. Le centre commercial démoli en 2022 laissera la place à un nouveau quartier mixte intégrant une nouvelle halle de marché et une salle polyvalente réalisée par la ville de Garges-lès-Gonesse, un programme de 100 logements comportant dix commerces en rez-de-chaussée réalisés par le promoteur LNC (Les Nouveaux Constructeurs). L'inauguration a eu lieu le 4 octobre 2022. La commercialisation des logements est en cours d'achèvement.

6 LE THILLAY

A PARK
(27 ha, SAS Les Grands Champs Aménagement)

Ce parc d'activités de 195 000 m² propose une programmation mixte (bureaux, logistique, hôtellerie et pôle aménagement) qui a démarré en 2017. Les travaux d'aménagement de la voie de desserte traversant la ZAE sont achevés. En 2022, le permis de construire pour la deuxième tranche du projet Proudreed est déposé. L'année 2023 sera consacrée à la réalisation d'un hôtel accompagné d'un pôle de restauration-commerces.

DES DISPOSITIFS POUR FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT POUR TOUS

Programme local de l'habitat intercommunal (PLHi)

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat intercommunal 2020-2025, Roissy Pays de France a poursuivi l'application de certaines actions dont notamment le sujet de la reconstitution des Logements locatifs sociaux (LLS) agréés ANRU qui ont été démolis dans le cadre du programme de renouvellement urbain, la mise en place des démarches en faveur d'attribution de logements locatifs sociaux, la création de l'observatoire de l'habitat avec un volet spécifique sur les secteurs de renouvellement urbain. Aussi, l'élaboration de bilan de mi-parcours portant sur les trois premières années du PLHi a été engagée.

PERSPECTIVES 2023

Poursuite de l'application des actions du PLHi, élaboration et validation du bilan mi-parcours du PLHi et création puis mise en œuvre de l'observatoire de l'habitat.

Conférence intercommunale du logement (CIL)

La CIL installée en 2017, est un lieu d'analyse et d'échange partenarial en matière de gestion de la demande de LLS, de politiques d'attribution et d'évaluation des résultats de ces politiques communes. Dans la continuité de l'élaboration du Document cadre sur les orientations en matière d'attribution (DCOA) et d'approbation de la Convention intercommunale d'attribution (CIA), l'agglomération a poursuivi en 2022 l'élaboration d'un Plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs de logement social (PPGDID).
Ce plan doit garantir un traitement équitable et transparent de la demande des logements sociaux et renforcer le droit à l'information des demandeurs en accord avec les orientations de la CIA notamment l'aide d'une grille de cotation de la demande de logements sociaux élaborée en concertation avec les villes et les partenaires (État, bailleurs sociaux, AORIF, Action Logement).

PERSPECTIVES 2023

Mise en application en phase test dans le système national d'enregistrement de la grille de cotation avec un objectif de validation par le conseil communautaire ; engager les groupes de travail sur le volet d'animation de la CIA et établir un bilan pour la fin de l'année.

Logement social

Au-delà de la CIL (qui porte sur l'attribution des logements sociaux) et de la reconstitution des logements locatifs sociaux démolis dans le cadre du NPRU, Roissy Pays de France accompagne les communes et les bailleurs pour la construction de logements sociaux sur le territoire :

- accompagnement des communes déficitaires en logements sociaux afin de faciliter la mise en place des projets de construction de logements ;
- organisation de la réunion d'échanges avec les bailleurs pour relever des besoins et des attentes mutuelles en faveur de la construction de logements ;
- signature de quatre conventions d'attribution d'aide financière de l'agglomération aux bailleurs pour les opérations comportant des logements locatifs sociaux au titre de la reconstitution ;
- la participation financière aux reconstitutions de logements locatifs sociaux.

Afin de poursuivre le rééquilibrage de l'offre de logements sociaux familiaux (Axe 3 – Action 13 du PLHi), Roissy Pays de France finance à hauteur de 1 500 € chaque logement à reconstituer en dehors des quartiers prioritaires de son territoire, soit environ 1,3 million d'euros pour la construction de 900 logements.

Production de logements

Dans le cadre de ses compétences, l'agglo mène des actions et dispositifs en faveur du logement et de l'habitat, notamment dans l'objectif de répondre à l'obligation de construire 1 700 logements par an sur son territoire, conformément au Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) :

- participation aux réunions de CRHH (Comité régional de l'habitat et de l'hébergement) pour faire part des difficultés rencontrées sur le territoire ;
- élaboration du bilan de construction de logements en zone C du PEB pour la période de 2018-2020 notamment dans les secteurs de deux Contrats de développement territorial (CDT) ;
- adhésion au dispositif Contrat de relance du logement qui prévoit une aide financière aux maires bâtisseurs de logements, sous certaines conditions. Signature de ce contrat en 2022.

Lutte contre l'habitat indigne

Le PLHi de Roissy Pays de France a notamment pour objectif d'amplifier et cibler les actions d'amélioration du parc privé existant. L'agglomération met en œuvre deux dispositifs expérimentaux pour résorber l'habitat indigne et redresser les copropriétés dégradées.

▪ LE DISPOSITIF DIGNEO

Digneo est un dispositif d'aide à la résorption de l'habitat dégradé du groupe Action Logement. L'objectif est de remettre sur le marché des logements très dégradés, voire impropres à l'habitation, dans les 13 communes (Arnouville, Dammartin-en-Goële, Fosses, Garges-Lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Longperrier, Louvres, Mitry-Mory, Sarcelles, Survilliers, Villeparisis et Villiers-le-Bel) de l'Opération de revitalisation territoriale (ORT).

La convention qui lie La Foncière Logement à l'agglomération prévoit la mise à disposition de moyens d'ingénierie pour analyser et tester la possibilité technique et financière d'une remise sur le marché de logements de qualité pour des salariés. Huit communes ont confirmé leur intérêt pour étudier ce dispositif de résorption de l'habitat dégradé de leur centre-ville. Les communes de Dammartin-en-Goële, Sarcelles et Villiers-le-Bel ont d'ores et déjà constitué et confirmé des paniers d'adresses.

▪ LE PERMIS DE LOUER

L'agglomération a mis en place à partir de 2019, le dispositif du permis de louer sur des communes de son territoire. Ce dispositif permet à la collectivité de s'assurer que chaque logement mis en location (dans des périmètres prédéfinis comportant une part importante d'habitat dégradé) présente toutes les conditions d'habitabilité, d'hygiène et de sécurité. Sur l'année 2022, le nombre de dossiers est en forte augmentation avec plus de 1 800 dossiers reçus (contre 1 291 en 2021).
L'année 2022 est marquée par une structuration du dispositif et une consolidation de la coordination entre l'agglo et les communes. La coordination s'est également renforcée avec les partenaires institutionnels du dispositif : Direction départementale des territoires (DDT) du 95 et du 77, et les CAF du 95 et du 77 afin de mettre en place des pratiques communes. Par ailleurs, Roissy Pays de France a fourni des supports de communication, mis à jour les supports d'instruction des dossiers, fourni des tablettes, et a organisé une session de formation pour les communes.

PERSPECTIVES 2023

Le Thillay intègrera le régime d'autorisation au 1er janvier 2023. L'année 2022 sera évaluée grâce à la constitution d'un bilan 2022. Le parcours de formation, l'accompagnement des nouvelles communes dans la prise en main du dispositif, le partenariat avec les communes et les partenaires institutionnels ainsi que la signature des avenants et conventions seront poursuivis.

▪ LE PORTAGE DE LOTS DE COPROPRIÉTÉ

Pour lutter contre les propriétaires indélicats ou les marchands de sommeil, Roissy Pays de France s'est engagée dans un partenariat avec les villes et CDC Habitat. Dans ce cadre, CDC Habitat social, à travers une convention, acquiert des lots de copropriétés dégradées qui cumulent difficultés financières, juridiques, de gestion ou sociales. Tout au long du portage CDC Habitat participe à la vie de la copropriété, soutient les stratégies de redressement et engage les travaux nécessaires.

Le Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU)

Cet ambitieux programme de rénovation des 6 quartiers les plus fragiles du territoire a été acté fin 2021 avec la signature de la convention-cadre du projet intercommunal de renouvellement. Il s'agit du plus important programme de renouvellement urbain du Val d'Oise.

Six quartiers seront transformés au cours des dix prochaines années :

- 3 projets d'intérêt national : Lochères 2 à Sarcelles, Dame Blanche Nord à Garges-lès-Gonesse, PLM-DLM-Village à Villiers-le-Bel ;
- 3 projets d'intérêt régional : Rosiers-Chantepie à Sarcelles, Quartier de la gare à Arnouville, Les Marronniers à Gonesse.

L'année 2022 a été marquée par la signature de la convention ANRU du quartier Dame Blanche à Garges-lès-Gonesse, par la tenue de la revue de projet annuelle NPRU gargeois réunissant les maîtres d'ouvrage, l'ANRU, les partenaires et les financeurs en juillet 2022 puis par la tenue de la revue de projet des quartiers des Lochères et de Rosiers-Chantepie à Sarcelles en décembre 2022. La signature de la convention pour cette dernière devrait intervenir début 2023, de même que celle pour le quartier PLM-DLM-Village à Villiers-le-Bel.

1 401
Logements locatifs sociaux démolis

1 093
Reconstitutions de logements sociaux dans le Val d'Oise
et **308** en Seine-et-Marne

Montant d'investissements de **221 M€** HT avec **36,6 M€** de concours financiers de l'ANRU (dont 15,6 M€ de subventions et 21 M€ de prêts bonifiés Action Logement).

La Banque des Territoires apporte également son concours financier à hauteur de **72 M€** sous forme de prêts.

Le projet d'innovation ANRU+

Roissy Pays de France et Garges-Lès-Gonesse sont retenues dans le cadre de l'appel à manifestations d'intérêt « ANRU+ » au titre du volet « Innover dans les quartiers ». Après une première phase de mise en œuvre et d'études pré-opérationnelles du projet ANRU+ en 2020, l'ANRU a validé les projets menés par l'agglomération et apporte un soutien financier de 1,6 millions d'euros pour la réalisation de :

- **la Fabrique du Vélo à Garges-lès-Gonesse ;**
- **le Pôle agricole urbain solidaire et écologique (PAUSE) sur la friche de l'hôpital Adélaïde Hautval ;**
- **l'Espace mutualisé inclusif (EMI) à Villiers-le-Bel ;**
- **la plateforme d'innovation numérique et sociale à Garges-lès-Gonesse.**

À cela s'ajoutent les projets lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Quartiers Fertiles », au cœur des projets de renouvellement urbain des villes de Sarcelles (aux Lochères), Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel (au PLM-DLM). Le projet de plateforme d'innovation numérique et sociale a cependant été abandonné. La signature de la convention de financement entre l'ANRU, la Caisse des Dépôts et Roissy Pays de France est intervenue en novembre 2022, débloquant les subventions pour la Fabrique du Vélo, le PAUSE, l'EMI, et le projet Quartiers Fertiles de Sarcelles.

ANRU+
PLUS D'INNOVATION,
PLUS D'INVESTISSEMENT DANS LES QUARTIERS

PERSPECTIVES 2023

- Signature de la convention-quartier de Sarcelles pour Les Lochères et Rosiers-Chantepie, et de Villiers-le-Bel pour PLM-DLM-Le Village ;
- revue de projet annuelle de PLM-DLM-Le Village ;
- rédaction de la convention quartier du Pôle Gare/Fauconnière/Marronniers à Arnouville, Gonesse et Villiers-le-Bel ;
- avenant à la convention-cadre de renouvellement urbain ;
- démarrage de la mission économie circulaire BTP ;
- lancement d'une étude sur le potentiel de renaturation des quartiers en renouvellement urbain ;
- avenant à la convention de financement ANRU+ pour intégrer les projets Quartiers Fertiles de Garges-lès-Gonesse et Villiers-le-Bel.

Aires d'accueil des gens du voyage

La communauté d'agglomération exerce la compétence aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Une demande de prorogation de mise en œuvre du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage en Seine-et-Marne a été accordée par le Préfet du Département en août 2022, pour un délai supplémentaire allant jusqu'à juillet 2024.

▪ CONSTRUCTION DES AIRES D'ACCUEIL DE MITRY-MORY ET OTHIS

En mai 2021, Roissy Pays de France a attribué un mandat de maîtrise d'ouvrage à la SEMMY MITRY-MORY pour la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Mitry-Mory. Une procédure de recrutement de la maîtrise d'œuvre est en cours. La consultation de l'ensemble des opérateurs économiques sera achevé mi-2023.

En novembre 2021, le bureau communautaire de l'agglomération a autorisé et approuvé l'engagement des démarches d'acquisition du bien immobilier prévu pour la réalisation de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Othis. L'acte de vente a été signé le 13 décembre 2022, et une étude de faisabilité a été engagée dans la foulée. L'achèvement de réalisation de l'aire est prévu pour fin 2023.

▪ MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE ET SOCIALE (MOUS)

À l'issue des entretiens avec les familles des gens du voyage concernées, un premier diagnostic a été présenté en 2022 ; la deuxième phase de préfiguration du programme de relogement et de plans de financements est en cours. Un scénario aboutissant à un projet complet de relogement sera arrêté début 2023.

En parallèle, Roissy Pays de France a engagé une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique « Réserve foncière » du projet MOUS, et une enquête parcellaire préalable à la prise d'un arrêté de cessibilité sur la parcelle prévue au logement des gens du voyage. Les enquêtes se sont déroulées en février 2022, et ont abouti à un avis favorable. Une enquête parcellaire complémentaire simplifiée a été réalisée en septembre 2022, et a obtenu un avis favorable.

Opérations d'aménagement résidentiel

ZAC de l'éco-quartier de Louvres et Puiseux-en-France

LOUVRES-PUISEUX

ÉCOQUARTIER

Grand Paris Aménagement poursuit les travaux de viabilisation des terrains afin de maintenir un rythme de constructions pour les années à venir. Courant 2022, le groupement Mutabilis a produit les nouvelles pistes d'aménagement des quartiers. Plusieurs ateliers de concertation avec les villes ont eu lieu et des premières hypothèses de « plan guide » sont définies.
L'écoquartier accueille aussi quelques opérations de reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux démolis dans les quartiers ANRU. Deux projets sont validés avec le bailleur Clésence : 18 logements à Louvres et 30 à Puiseux-en-France. Sur le pôle d'échange de Louvres, un local vélos sécurisé de 30 places et un local repos pour les chauffeurs de bus et le gestionnaire de parking relais ont été livrés fin 2022.

Environ **49 %** de la programmation de logements est réalisée. 908 logements ont été livrés, **729** logements sont en cours de réalisation ou les permis de construire en cours d'instruction. Un total de **1 637** logements (en accession, sociaux et intermédiaires) est envisagé à échéance 2024/2025.

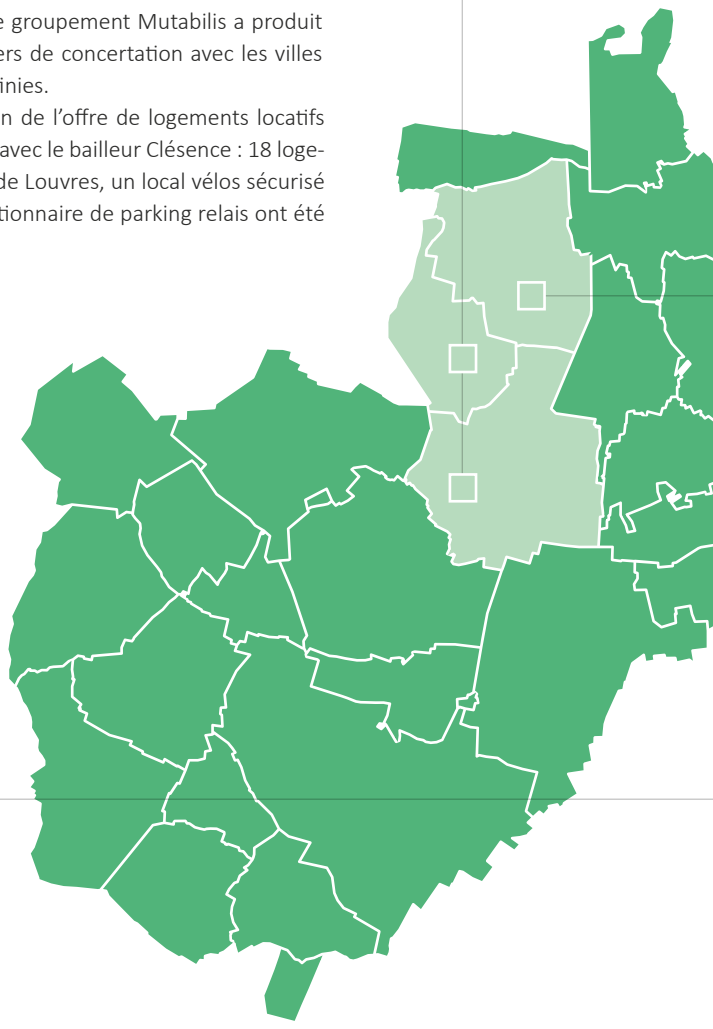

MITRY-MORY

ZAC DE L'EXTENSION MITRY-LE-NEUF

Ce projet de ZAC, transféré à la communauté d'agglomération en novembre 2019, s'étend sur environ 60 ha. L'objectif de l'opération d'aménagement est de répondre aux besoins en logements, équipements et surfaces d'activités induits par le dynamisme de la plateforme aéroportuaire de Paris Charles-de-Gaulle. Suite à l'étude d'impact menée en 2019 et aux avis émis sur cette dernière (notamment par l'Autorité environnementale), l'agglomération, en lien avec la commune de Mitry-Mory, a décidé d'engager plusieurs études complémentaires, afin de préciser le projet urbain avant création de la ZAC. Les études complémentaires de programmation économique et sur les mobilités sont en cours et vont se poursuivre en 2023 avec en perspective la finalisation du dossier de création de la ZAC ainsi que le choix de l'aménageur pour la fin du mandat.

MARLY-LA-VILLE

SECTEUR DU HARAS

L'année 2022 a permis de réaliser les premiers travaux nécessaires à la viabilisation du futur institut thérapeutique porté par la mutuelle La Mayotte, et de commencer les études techniques liées à la rénovation du mur ancien situé le long du futur institut. En parallèle, la ville de Marly-la-Ville a poursuivi sa stratégie de production de logements sociaux par le lancement d'une étude du centre-bourg. L'opération de logements portée par le promoteur Foncim est en travaux et la deuxième tranche de logements portée par I3F est en cours d'étude. L'année 2023 sera consacrée au dépôt de l'étude d'impact nécessaire au projet d'I3F, l'actualisation du permis d'aménager liée à la voirie de desserte de l'institut thérapeutique ainsi que la réalisation des travaux définitifs y étant liés.

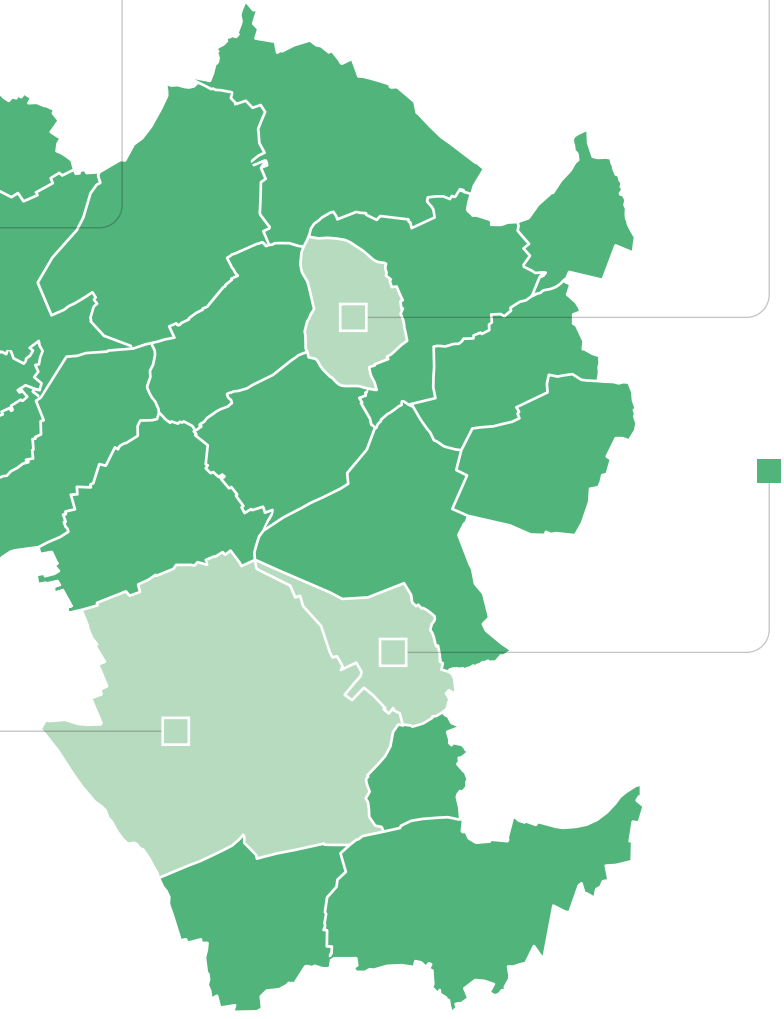

LONGPERRIER

ZAC DES ARCHERS

D'initiative communale, cette ZAC d'environ 20 hectares, répond à des objectifs de diversification de l'offre de logements pour accueillir une population nouvelle sur la base d'un programme mixte et diversifié (450 logements). Elle vise également à renforcer l'offre en équipement par la création d'un groupe scolaire et à restructurer les espaces publics dans le bourg dans le but d'y implanter une nouvelle offre commerciale et de services. L'intégration de la poche verte la Rosée dans le périmètre de la ZAC viendra faciliter la création d'un véritable parc urbain. La ZAC a été transférée à l'agglomération en juin 2019.

Chiffres clés du secteur du « Noyer de la Locque » **70** logements individuels, commercialisé avec **15 %** des lots cédés et **85 %** de lots sous promesse de vente. Un programme de **180** logements se déploie sur la deuxième phase dont **100** en accession sociale et **80** logements locatifs sociaux.

COMPANS

ZAC DES DEUX MOULINS

La ZAC des Deux Moulins, transférée à l'agglomération en novembre 2017, prévoit la réalisation de 140 logements sur 11,4 ha. Le projet prévoit aussi la création d'une plaine de sports et de loisirs, de jardins familiaux et de grands espaces de nature. La diversité de typologie de logements proposée permettra de répondre aux besoins de la population : accession, logements sociaux, lots à bâtir à prix maîtrisé, PSLA / maisons individuelles, petit collectif. Les espaces verts et de loisirs répondront quant à eux aux besoins des habitants et usagers en leur offrant une qualité de vie élevée. L'année 2022 a permis de poursuivre les négociations foncières avec les propriétaires et de continuer le travail de programmation et des aménagements envisagés. Ainsi, il a été convenu d'ajouter 9 logements et d'augmenter la part des lots à bâtir.

FAVORISER LA MOBILITÉ

Travaux de voirie

La direction des Espaces verts et de la voirie intervient sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et propose des prestations en matière de nettoyage des rues (manuel et mécanique) ; de travaux d'entretien (réparation de nids de poule, de fissures, etc.) ; de signalisation horizontale et verticale de police (entretien et modification) ; d'entretien et remplacement du mobilier urbain (signalisation, potelets, barrières, abris-bus non publicitaires) ; d'éclairage public et signalisation lumineuse tricolore, maintenance et entretien ; d'entretien et renouvellement des espaces verts, des pistes cyclables et des espaces extérieurs des bâtiments intercommunaux. Des travaux essentiels au bon déroulement des déplacements des habitants.

REQUALIFICATION DE RUES

- Rue Moinon à **Goussainville** ---------- **845 224 € HT**
- Rue Léonard de Vinci à **Goussainville** ---------- **1 089 318 € HT**
- Avenue des 22 Arpents à **Moussy-le-Neuf** ---------- **95 700 € HT**
- Rue Clément Ader à **Dammartin-en-Goële** ---------- **1 560 980 € HT**
- Rue Gay Lussac à **Gonesse** ---------- **1 019 428 € HT**
- Rue de la Navetière à **Villiers-le-Bel** ---------- **560 200 € HT**
- Rue Vignolle à **Sarcelles** ---------- **112 877 € HT**
- Rue de Guivry à **Le Mesnil-Amelot** ---------- **1 277 283 € HT**
- Rue Gay Lussac à **Mitry-Mory** ---------- **1 019 428 € HT**

CRÉATION DE GIRATOIRES ET ÎLOTS DIRECTIONNELS

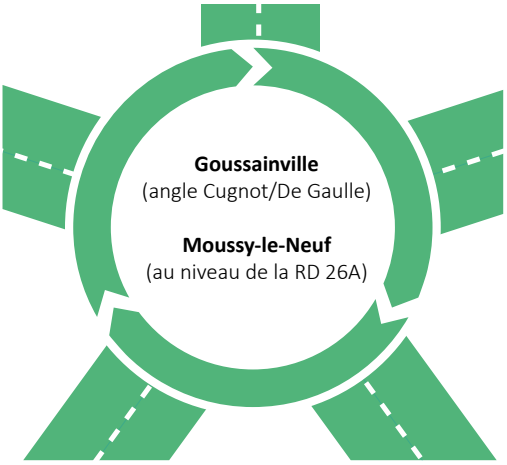

ZOOM SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sur 146 km de voies d'intérêt communautaire

La campagne de remplacement des candélabres pour le passage en **LED** s'est poursuivie en **2022** pour un montant total de **511 448 € TTC**

pour rester informés sur les travaux, consultez notre page travaux sur **roissypaysdefrance.fr**

CRÉATION DE PISTES CYCLABLES

- **À GOUSSAINVILLE**
- **À GONESSE**
- **À VILLIERS-LE-BEL**

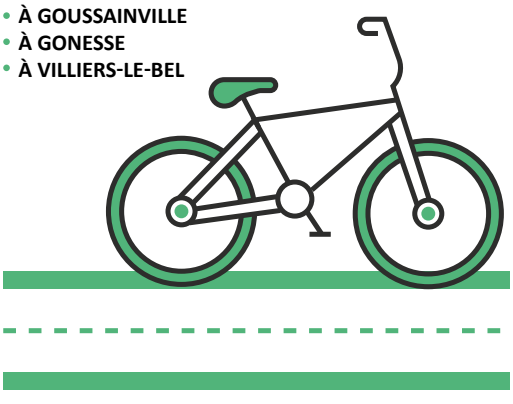

Un programme d'actions pour améliorer la mobilité et favoriser les mobilités durables

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN

Afin de développer des mobilités plus respectueuses de l'environnement et assurer l'accessibilité du territoire, l'agglomération met en place plusieurs actions d'amélioration des conditions de déplacements. Au cœur des dynamiques de mobilités sur le territoire, la restructuration de pôles gares du territoire constitue une action forte de Roissy Pays de France. En 2022, quatre études de pôles sont en cours (Villiers-le-Bel - Gonesse - Arnouville, Survilliers - Fosses, Mitry-le-Neuf - Villeparisis et Le Mensil-Amelot). Le quartier gare de Goussainville et le pôle gare sont en phase pré-opérationnelle. L'aménagement des pôles gares permet de faciliter la correspondance entre les différents modes de déplacements et le rabattement vers les lignes de transport structurantes desservant le cœur de la région parisienne : les RER D, B et les Transiliens H et K mais également la future ligne 17 du Grand Paris Express. Ces pôles gares sont avant tout des lieux de vie. Les études de pôle en cours sont systématiquement accompagnées d'études urbaines afin de développer des espaces de vie qualitatifs au sein de ces quartiers. Au-delà des pôles gares, l'agglomération participe à l'évolution des transports collectifs comme la mise en œuvre de trois lignes de Bus à haut niveau de service à l'horizon 2030 :

- Goussainville – Parc des Expositions – Roissypôle
- Villiers-le-Bel – Parc des Expositions – Roissypôle
- Garges-lès-Gonesse – Parc des Expositions – Roissypôle

Une concertation avec les habitants et les usagers a été menée avant l'été 2023.
Une expérimentation a également été lancée en septembre 2022 pour améliorer la desserte de l'aéroport avec la ligne Filéo Compans pour une durée d'un an.

LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE INTERCOMMUNAL

Le Schéma directeur cyclable intercommunal (SDCI), approuvé en septembre 2022, vise à construire un système vélo (élaboration d'un réseau cyclable intercommunal à horizon 2023 : création d'aménagements cyclables, stationnements et services vélo, etc.) afin de développer la pratique cyclable et permettre une offre supplémentaire de desserte des pôles générateurs de déplacements.

PERSPECTIVES 2023

Mise en œuvre du SDCI à travers différentes actions comme la programmation d'itinéraires cyclables, l'installation de 25 points relais vélo à horizon 2024 permettant de réparer gratuitement son vélo à l'aide d'outils mis à disposition, l'ouverture de la Fabrique du Vélo (à Garges-lès-Gonesse) ainsi que le déploiement progressif des stationnements vélos au niveau des pôles générateurs de déplacements (équipements communautaires, gares, etc.).

Travaux d'envergure

Partout au sein du territoire, des projets d'envergure visent à faciliter les déplacements, tout en développement les mobilités décarbonées. L'agglomération, qui bénéficie déjà de l'autoroute A1 (axe routier le plus fréquenté de France), de la gare TGV Paris-CDG qui permet de rejoindre plusieurs métropoles, des RER B et D et des grands axes de circulation (RN 2, RN 104, La Francilienne), travaille sur de nouveaux projets qui permettront d'améliorer la mobilité sur le territoire, enjeu majeur.

▪ LA LIGNE 17

Les travaux de la Ligne 17 du Grand Paris Express, seul tronçon du futur métro automatique qui desservira le nord de l'agglo se poursuivent en 2022. D'ici 2030, la Ligne 17 reliera Saint-Denis Pleyel au Mesnil-Amelot, via neuf gares dont celles du Bourget, du Triangle de Gonesse et de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Elle devrait dynamiser et pérenniser le développement ainsi que le rebond économique du territoire.

Elle facilitera le quotidien des habitants, en leur offrant des déplacements plus rapides de banlieue à banlieue sans repasser par Paris et des interconnexions qui leur permettront de rejoindre Paris plus rapidement. Elle sera également un atout pour les déplacements vers Agoralim, pour les zones d'activité proches et pour la plateforme aéroportuaire.

▪ LA LIAISON ROISSY-PICARDIE

Bien que certains élus de l'agglomération ne soient pas favorables au projet, la ligne Roissy-Picardie a été actée par l'État. Cette nouvelle ligne permettra un maillage ferroviaire entre Amiens, Survilliers - Fosses et la gare TGV de Roissy-Charles-de-Gaulle et ce avec un temps de parcours attractif. Ce projet, sans contreparties pour le territoire, risque d'obérer le quotidien des habitants tant au plan de sa mise en œuvre qu'au plan de l'exploitation. Ainsi l'étude préalable au contrat de pôle et l'étude urbaine en cours intègrent la réalisation d'une passerelle ville/ville qui constitue un aménagement clé pour le développement urbain du secteur. Elle permet d'envisager un développement biface du quartier gare et une évolution qualitative de la zone d'activité : créer des lieux de vie qualitatifs autour de la gare de part et d'autre des voies, permettre la mutation de parcelles de la zone d'activités, créer des espaces publics et des cheminements sécurisés pour les modes actifs.

▪ LE CDG EXPRESS

Les travaux continuent pour la mise en place du CDG Express qui permettra de relier l'aéroport de Roissy à la gare de l'Est en 20 minutes.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agir pour une énergie optimisée et renouvelable

▪ LE SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES (SDE)

Le Schéma directeur des énergies qui a démarré en février 2022 pour une durée de 18 mois, possède deux objectifs principaux. Il envisage de réduire les consommations d'énergie sur le territoire pour tous les secteurs et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du territoire. Il doit également permettre de rendre opérationnelle la transition énergétique du territoire en définissant des priorités d'actions et en planifiant les projets et les investissements nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés dans le Plan climat air énergie territorial (PCAET).

DES VÉHICULES PROPRES À L'AGGLO

Un quart des véhicules dont dispose Roissy Pays de France sont des véhicules propres électriques ou hybrides. Pour le reste, l'ensemble des véhicules essence émettent une émission carbone faible.

▪ UN DÉPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

Roissy Pays de France accompagne le maillage des IRVE sur le territoire en informant les communes sur leurs rôles et les leviers d'actions possible et en favorisant le déploiement équilibré de bornes publiques. Par ailleurs, l'agglomération a organisé une formation sur les mobilités électriques à destination des communes en partenariat avec l'association AVERE France.

▪ DÉVELOPPER DE NOUVELLES ÉNERGIES

En 2022, une étude d'opportunité sur la mise en place d'un écosystème territorial utilisant l'hydrogène vert a vu le jour. Menée sur le territoire du Grand Roissy et en partenariat avec Paris Terres d'Envol, l'objectif final est de formuler des préconisations adaptées au territoire en matière de perspectives et de positionnement dans la constitution d'un écosystème hydrogène.

▪ FACILITER LE DÉPLOIEMENT DES STATIONS DE RAVITAILLEMENT EN BIOGAZ

En juillet 2022, une réunion a été organisée aux côtés du Département de Seine-et-Marne pour présenter les potentiels du biogaz et démarrer un travail partenarial pour appuyer le déploiement de stations.

Réduire les consommations

▪ SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour encourager le développement durable sur le territoire, l'agglo mène différentes actions. Elle participe également à la Semaine européenne du développement durable (SEDD) en septembre en proposant des animations. En 2022, des ateliers sur la découverte du compost, sur les insectes du jardin, ou encore sur la réparation de vélo ont été proposés aux habitants.

▪ MON AGGLO RÉNOV'

Depuis 2021, le dispositif Mon agglo rénov' vise à dynamiser la rénovation énergétique des logements privés à partir d'un accompagnement complet et simplifié accessible à tous. À partir d'un guichet unique de conseil, les propriétaires de logements sont accompagnés de manière personnalisée par un conseiller à chaque étape de leur projet de rénovation : entretien téléphonique avec un conseiller, rendez-vous personnalisé et accompagnement complet pour la réalisation des travaux lorsque le projet est éligible. Des manifestations sont aussi organisées pour sensibiliser les habitants et les entreprises aux écogestes, à la rénovation énergétique et les informer sur l'accompagnement proposé.

736
ménages conseillés

15
ménages accompagnés en projet de rénovation globale

4
réunions d'information organisées

4
balades thermiques effectuées

37
permanences tenues

LE SAVIEZ-VOUS ?

La communauté d'agglomération est partenaire en 2022-2023 du programme « Rénovation énergétique des copropriétés en France » (RECIF +) porté localement par le Département du Val d'Oise et SOLIHA Grand Paris. L'objectif est de sensibiliser et d'informer les copropriétés sur les accompagnements existants pour les aider à réaliser des travaux de rénovation énergétique.

▪ VOLTALIS

Roissy Pays de France soutient l'initiative de la société Voltalis qui propose aux ménages chauffés à l'électricité, l'installation gratuite de boîtiers intelligents permettant de réduire leurs consommations jusqu'à 15 %. À l'aide d'un système de micro-coupures automatiques n'affectant pas le confort des usagers, il permet de réguler les pics de consommations. Les usagers peuvent également suivre leurs consommations via l'application « My Voltalis ». Sur l'année 2022, 1 422 boîtiers ont été installés.

Réduire les risques et nuisances

▪ PRÉVENIR LES POLLUTIONS SONORES

En concertation avec les gestionnaires à l'origine des sources de bruit, le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) adopté en 2021 a pour objectifs de :

- réduire les nuisances sonores à travers des programmes d'isolation des bâtiments « sensibles » situés dans des zones bruyantes et au regard de la réglementation acoustique ;
- identifier des « zones calmes » sur le territoire pour permettre aux habitants de s'y ressourcer ;
- anticiper les enjeux acoustiques dans les projets d'aménagement du territoire.

La mise en œuvre de son plan d'action a démarré en 2022 pour une durée de 5 ans.

▪ AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

La qualité de l'air est un enjeu majeur en Île-de-France et particulièrement sur le territoire de Roissy Pays de France. En effet, la concentration d'activités, la présence importante d'infrastructures de transports routiers et aériens ainsi que sa proximité avec l'aire urbaine du Grand Paris exposent les populations à des concentrations de polluants atmosphériques. C'est pourquoi, l'agglo est adhérente à AirParif, une association agréée par le ministère de la Transition écologique pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en région Île-de-France. Cette adhésion lui permet de disposer d'outils de diagnostic et d'analyse, de suivre régulièrement l'évolution de la qualité de l'air et d'identifier des axes prioritaires d'actions et des marges de progression.

ZOOM SUR LE PLAN AIR RENFORCÉ

AirParif accompagne également l'agglomération dans l'élaboration de son Plan air renforcé dont l'objectif est d'assurer d'ici 2025, le respect des normes nationales et régionales en matière de qualité de l'air sur le territoire. Il permettra de suivre, recenser et évaluer l'ensemble des actions menées.

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

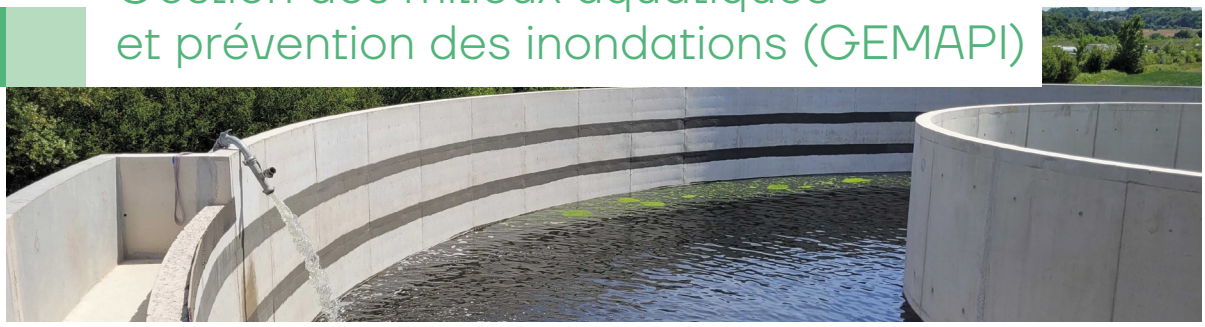

Si le territoire est considéré, depuis des siècles, comme le grenier de l'Île-de-France, il le doit à la présence de ses nombreux cours d'eau. Pour autant, des épisodes orageux ont rappelé que l'eau pouvait aussi être une menace et entraîner d'importants dégâts matériels.
Depuis 2018, la GEMAPI est devenue une compétence obligatoire des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Dans ce cadre, l'agglomération est adhérente à plusieurs syndicats en charge de la gestion des rivières et a mobilisé un budget de 11,1 millions d'euros sur l'année 2022.
L'objectif ? Gérer et entretenir les cours d'eau mais aussi prévenir les crues en réalisant les aménagements nécessaires.

▪ ÉTUDE DU RISQUE D'INONDATION SUR LE BASSIN DE LA BEUVRONNE

Une étude de ruissellement et d'élaboration du Plan de protection du risque inondation est lancée sur le bassin versant de la Beuvronne. Elle a pour objectif d'analyser les points les plus vulnérables dans les communes afin d'appréhender le danger associé au risque d'inondation par ruissellement ou par débordement de cours d'eau.

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'EXTENSION DE LA STATION D'ÉPURATION À VILLEPARISIS

La station d'épuration de Villeparisis traite la totalité des effluents de la commune et une partie de ceux provenant de Mitry-Mory et Claye-Souilly. Construite il y a une vingtaine d'années, sa capacité de traitement est devenue insuffisante pour épurer les eaux usées avant leur rejet. Pour préserver le milieu naturel, l'agglo a décidé d'augmenter sa capacité épuratoire de 20 000 Équivalent-Habitants (EH) à 60 000 EH en engageant sa rénovation en 2021. Les travaux se sont poursuivis en 2022 et la nouvelle file de traitement est prévue pour fin mai 2023. La dernière phase de travaux concernant la réhabilitation des ouvrages existants sera engagée ensuite pour une durée de 12 mois permettant à l'agglomération d'envisager la livraison pour juin 2024.

▪ LES TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Un programme de travaux important a été mis en œuvre durant l'année 2022 pour mettre en conformité les réseaux d'assainissement. Il consiste à déployer deux réseaux distincts d'évacuation des eaux : un pour les eaux usées qui convergent vers la station d'épuration et l'autre pour les eaux pluviales qui sont dirigées vers le milieu naturel. Cinq communes sont aujourd'hui concernées par ce plan d'action : Dammartin-en-Goële, Longperrier, Saint-Mard, Mitry-Mory et Villeparisis.

PERSPECTIVES 2023

La reconstruction de la STEP de Saint-Mard dont le projet est en cours de finalisation, fera l'objet d'une consultation des entreprises pour le démarrage des travaux.

Espaces naturels gérés

En 2022, le Parc du Château à Louvres, le site archéologique d'Orville, le boisement compensatoire des Marlots à Louvres, le bois du Coudray à Puiseux-en-France, le bois de l'Aviation à Roissy-en-France et le boisement de Saint-Witz sont des sites entretenus par l'agglo. Leur entretien porte sur des objectifs de gestion écologique, de respect du cycle des végétaux, des périodes de nidification des oiseaux, de la non évacuation des bois morts au sol etc. Comme de nombreux boisements franciliens, les boisements propriétés de l'agglo sont vieillissants et atteints de plusieurs pathologies qui les fragilisent. Il en découle parfois d'importants travaux d'abattage. Ces derniers ne sont réalisés qu'en dernier recours, et pour des raisons liées à la sécurité du public sur les chemins.

PERSPECTIVES 2023

Objectif labellisation ÉcoJardin : une expérimentation sera menée sur le Parc du Château à Louvres. Le label ÉcoJardin est un outil de reconnaissance de pratique de gestion écologique à destination du public, des équipes d'entretien et des élus. 665 sites sont labellisés ÉcoJardin en France. Déjà labellisé : le parc des églantiers à Gonesse.

www.label-ecojardin.fr/sites-labellises

▪ LA TRAME VERTE ET BLEUE

La biodiversité et les paysages de Roissy Pays de France sont marqués par sa fonction historique de territoire « servant » : le territoire comporte peu de réservoirs de biodiversité, des continuités écologiques mises à mal par la fragmentation des espaces, des paysages souvent monofonctionnels marqués par des infrastructures.

Les axes identifiés dans le SCoT, préserver et renforcer la trame boisée sur le territoire, s'appuyer sur la strate herbacée des infrastructures de transports, mettre en valeur ou restaurer des cours d'eau, doivent permettre de révéler et de restaurer la Trame verte et bleue. Cette dernière vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter, se reproduire et se reposer. Une étude spécifique à la Trame Verte et Bleue a été engagée au printemps 2022. Les objectifs de l'étude sont d'élaborer un diagnostic, de définir des scénarii stratégiques en matière de biodiversité, puis de définir un plan d'actions opérationnelles et de favoriser l'appropriation par le grand public.

La phase diagnostic qui vise à préciser l'état actuel de la biodiversité sur le territoire en termes de réservoirs et de corridors écologiques, a fait l'objet de plusieurs réunions techniques et en présence d'élus. L'ambition est de croiser des données d'expertise d'acteurs locaux, une modélisation de la vie de certaines espèces du territoire, et les principaux documents réglementaires (SRCE, SCoT, périmètres de protection de type ZNIEFF...). Cette base robuste doit constituer un support de l'élaboration de la stratégie Trame verte et bleue de l'agglomération au printemps 2023.

ZOOM SUR LE MONT GRIFFARD

La communauté d'agglomération porte une attention particulière à la préservation et à la protection de l'environnement. Elle conduit des expérimentations sur plusieurs espaces, dont celui du Mont Griffard. Sur ce site naturel de 50 hectares dont une partie a été très dégradée, les objectifs sont de préserver la biodiversité, intégrer un parcours de mobilités douces à grande échelle et valoriser l'histoire culturelle et patrimoniale. Ce projet est en lien direct avec la forêt d'Écouen (trame boisée), mais aussi la multi trame qui sert de transition avec les espaces agricoles de la Plaine de France, notamment le parc de la Patte d'Oie de Gonesse, le fort de Stains et le Triangle de Gonesse.

L'agglomération accompagne également les entreprises désireuses de compenser leur bilan carbone par reboisement en leur apportant une aide sur l'identification de sites sur le territoire, en leur proposant un accompagnement par des techniciens et en les aidant à organiser et faire rayonner leur projet. Un premier projet, une compensation carbone volontaire financée par l'entreprise Énergie TP sur le site du Mont Griffard a marqué le début de cette démarche suivi d'une compensation environnementale financée par la commune de Villiers-le-Bel.

Ce sont ainsi 8 000 arbres et arbustes qui ont été plantés, et 2 500 m² d'espaces de prairie qui ont été réalisés.

Mieux gérer le cycle des déchets et favoriser le réemploi

▪ LE SIGIDURS

La communauté d'agglomération a délégué la gestion des déchets de ses 42 communes au Syndicat mixte pour la gestion et l'incinération de déchets urbains de la région de Sarcelles (Sigidurs). Le Sigidurs assure donc, à travers la mise en œuvre de son Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) les opérations de :

- collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire ;
- prévention et sensibilisation à la réduction, au recyclage et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés auprès des acteurs publics et privés.

Valorisation des biodéchets alimentaires en compost et en biogaz :

Le Sigidurs a lancé fin 2020 une étude dont l'objectif est de définir des solutions pertinentes sur le territoire pour permettre la réduction, le tri à la source et la valorisation des biodéchets sur le territoire. Après avoir validé le scénario retenu en juin 2022, l'élaboration du plan d'action est en cours.

Sensibilisation des citoyens à la gestion des déchets :

La communauté d'agglomération mène des actions de communication et de sensibilisation complémentaires à celles du Sigidurs et est partenaire sur les projets de réduction et valorisation des déchets ménagers. Les opérations de « Clean Challenge » avec l'association Espoir et Création ont continué en 2022 aux côtés de plusieurs actions de sensibilisation.

11 « Clean Challenges » organisés dans 4 villes : Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Louvres

500 participants

30 000 litres de déchets collectés

7 projections-débats organisées dans les écoles primaires avec le film Dans la peau d'un agent d'entretien

1 e-guide du « Clean Challenge » réalisé

1 opération « Green Collect » organisée à Garges-lès-Gonesse

1 action de création de mobilier à partir de matériaux de récupération réalisée pour la Maison des Lycéens à Garges-lès-Gonesse

▪ LA SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD)

La SERD a eu lieu en novembre 2022. Plusieurs animations ont été mises en place sur le territoire, notamment dans les écoles primaires (Écouen, Fosses, Sarcelles, Villiers-le-Bel). Des visites scolaires de la ressourcerie IMAJ ont également eu lieu pour sensibiliser les jeunes au réemploi ainsi qu'au reconditionnement des objets récupérés.

Consultez le rapport annuel d'activité du Sigidurs

▪ DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE – BTP

L'agglomération a impulsé la formation d'un groupe de travail entre les maîtres d'ouvrage du NPRU pour mettre en œuvre une démarche d'économie circulaire au sein des quartiers du NPRU. Cela s'est traduit par une consultation pour estimer le gisement des matériaux de réemploi issus des chantiers, proposer des pistes de débouchés de ces matériaux, et étudier l'opportunité de déploiement d'une plateforme logistique de réemploi sur le territoire.

La mission doit démarrer au premier semestre 2023.

PRÉSENCE :
DES SERVICES DE LIEN ET DE PROXIMITÉ

Interactions avec les partenaires, usagers, habitants

Le saviez-vous ? Le SCoT permet un développement équilibré du territoire entre un objectif d'attractivité métropolitaine et un objectif de structuration d'un territoire des proximités, dans le respect des identités communales.

La recomposition et la diversification de l'offre de logements à l'échelle du territoire, le renouvellement des quartiers les moins favorisés, l'amélioration résolue de l'offre de formation et la consolidation des offres d'équipements, de services et de commerces de proximité soutiendront l'objectif de construire un territoire inclusif et solidaire, de proximité pour tous types de populations et attentif aux plus fragiles d'entre elles.

DES DISPOSITIFS D'INCLUSION

Un accueil de qualité et adapté aux besoins

▪ DANS LES ESPACES EMPLOI : UN ACCUEIL QUALITATIF DES DEMANDEURS D'EMPLOI

L'agglo reçoit, informe, oriente et accompagne les habitants du territoire au sein de ses lieux d'accueil et de recherche d'emploi : les espaces emploi. Au nombre de 10, ils répondent à la nécessité de proposer en proximité une offre de service multi-partenariale répondant aux besoins particuliers des habitants, et notamment les plus éloignés de l'emploi, issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville ou encore salariés précaires.

6 838 personnes accueillies

371 retours à l'emploi

3 955 entretiens de suivi

→ Découvrez l'ensemble des espaces emplois du territoire sur **roissypaysdefrance.fr**

▪ PROPOSER DES GUICHETS UNIQUES

Conçus comme des pôles de services intégrés autour d'une logique collaborative, ces espaces mutualisés facilitent la lisibilité de l'offre et son accès aux usagers et aux partenaires en rendant l'ensemble des solutions disponibles accessibles dans un lieu unique, multi-accueil et rapidement identifiable. L'agglomération poursuit son soutien à la création de guichets uniques regroupant des services de proximité qui interviennent dans les champs de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

Des dispositifs d'accompagnement sur mesure

▪ LE PLIE

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi vise au retour à l'emploi durable de personnes qui en sont très éloignées. Il propose un accompagnement individualisé et renforcé, des parcours de formations adaptées, des étapes d'Insertion par l'activité économique (IAE) et une offre à destination des employeurs.

L'année 2022 a permis d'organiser plusieurs actions comme la mise en place de formations de remise à niveau à visée professionnelle pour renforcer les compétences linguistiques ; la création de SAS d'accès à l'emploi pour remobiliser les participants ; la participation à des ateliers coaching RH et image en partenariat avec la Cravate solidaire ; la mise en place de chantiers d'insertion sur la valorisation des espaces semi-naturels, l'entretien des espaces verts, la couture et le numérique ; ou encore la création de fonds d'aide avec 15 paniers alimentaires, 13 ordinateurs et 4 aides à la mobilité.

ACTIONS PHARES

- Une vente solidaire issue des productions et réalisations des chantiers d'insertion d'Equalis au bénéfice des habitants a été organisée : ordinateurs et téléphones reconditionnés, vêtements et sacs créés avec la récupération de tissus, légumes provenant de l'agriculture biologique, etc.

- Appui au déploiement du label RSE Empl'itude : objectif de valoriser et accompagner l'engagement des entreprises en matière d'emploi, de ressources humaines et de responsabilité sociétale. Ce label territorial adossé à un référentiel AFNOR permet de renforcer les liens entre les entreprises et les partenaires de l'emploi et de l'insertion au bénéfice des habitants. Les entreprises labellisées se sont impliquées et engagées pour 3 ans à réaliser des actions locales en faveur de l'emploi : accueil d'événements emploi-création d'entreprises, participation à des forums, collectes solidaires, ateliers coaching.

BILAN DU PLIE

13 référents de parcours

919 participants accompagnés

182 personnes ont retrouvé un emploi ou obtenu une formation

76 CDI

50 CDD de plus de 6 mois

3 CDD d'insertion de plus de 12 mois

14 contrats en alternance

1 contrat PEC

13 contrats en intérim régulier

2 créations d'entreprise

23 formations qualifiantes

3 nouvelles entreprises labellisées :

- CITEOS à Goussainville ;
- AFMAÉ à Bonneuil-en-France ;
- Derichebourg Intérim et recrutement à Roissy qui ont rejoint CORA à Garges-lès-Gonesse dans la communauté Empl'itude.

▪ EXPÉRIMENTATION DU PIC 100 % INCLUSION

Dans une dynamique d'innovation et d'inclusion au plus proche des besoins des demandeurs d'emploi du territoire, le dispositif du Programme d'investissement dans les compétences (PIC) « La Fabrique de la remobilisation » poursuit sa dynamique partagée avec les acteurs locaux et les entreprises du territoire depuis 2020.

Piloté par l'agglomération et porté par la Maison de l'emploi de Roissy Pays de France, ce dispositif de remobilisation vers l'emploi propose un parcours à la carte, adapté aux personnes les plus éloignées de l'emploi, avec un référent unique au service des bénéficiaires sur une période de 15 mois.
Ils ont ainsi participé à plusieurs rendez-vous de suivi avec un conseiller et accédé aux services permettant de remédier aux difficultés rencontrées dans leurs démarches d'accès à l'emploi.

Entre ateliers numériques, permanences connectées, en passant par des permanences de soutien psychologique et des conseils en mobilité géographique, ils ont également profité de plusieurs actions de préparation à l'emploi :

3 modules intensifs de remobilisation sur les savoirs de base (français, mathématiques, numérique), le code de l'entreprise, l'appui à l'élaboration de son projet professionnel, la confiance en soi, l'acquisition de techniques de recherche d'emploi ;

- 2 formations de français à visée professionnelle ;
- 2 modules pour travailler sur les savoir-être et les compétences transversales (« softskills ») ;
- 1 module préparatoire à l'emploi sur la filière logistique ;
- 2 modules préparatoires à l'emploi dans la filière sanitaire et médico-sociale ;
- 1 module préparatoire aux métiers de la transition écologique ;
- 2 modules d'anglais professionnel.

L'inclusion par la formation

▪ LES CLAUSES SOCIALES

L'insertion des clauses sociales dans un marché public oblige les acheteurs publics et privés à réserver une partie des heures de travail à des habitants du territoire en difficulté d'insertion professionnelle. Dans ce cadre, l'agglomération a signé, en 2019, une convention de partenariat de 5 ans avec la Société du Grand Paris (SGP) dans le cadre des travaux de la ligne 17 du Grand Paris Express (à ce jour 107 000 heures d'insertion réalisées). Toutes les entreprises engagées dans la construction de la Station numixs ont également des obligations contractuelles en matière de clauses sociales.

109 803
heures d'insertion

239
bénéficiaires

328
contrats signés

29
donneurs d'ordre engagés

106
marchés concernés

128
entreprises accompagnées

▪ LA RESSOURCERIE

La ressourcerie située à Villiers-le-Bel est gérée par l'association IMAJ. Si elle permet de redonner une seconde vie aux objets tout en réduisant le poids des encombrants, elle est aussi et surtout un lieu d'inclusion. L'association organise des ateliers chantiers d'insertion qui permettent aux bénéficiaires de se préparer à plusieurs métiers : agent de tri et de collecte, magasinier/logisticien, vendeur/caissier. Elle propose à toute personne majeure sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles des Contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 4 mois renouvelables.

Une ressourcerie à quoi ça sert ?

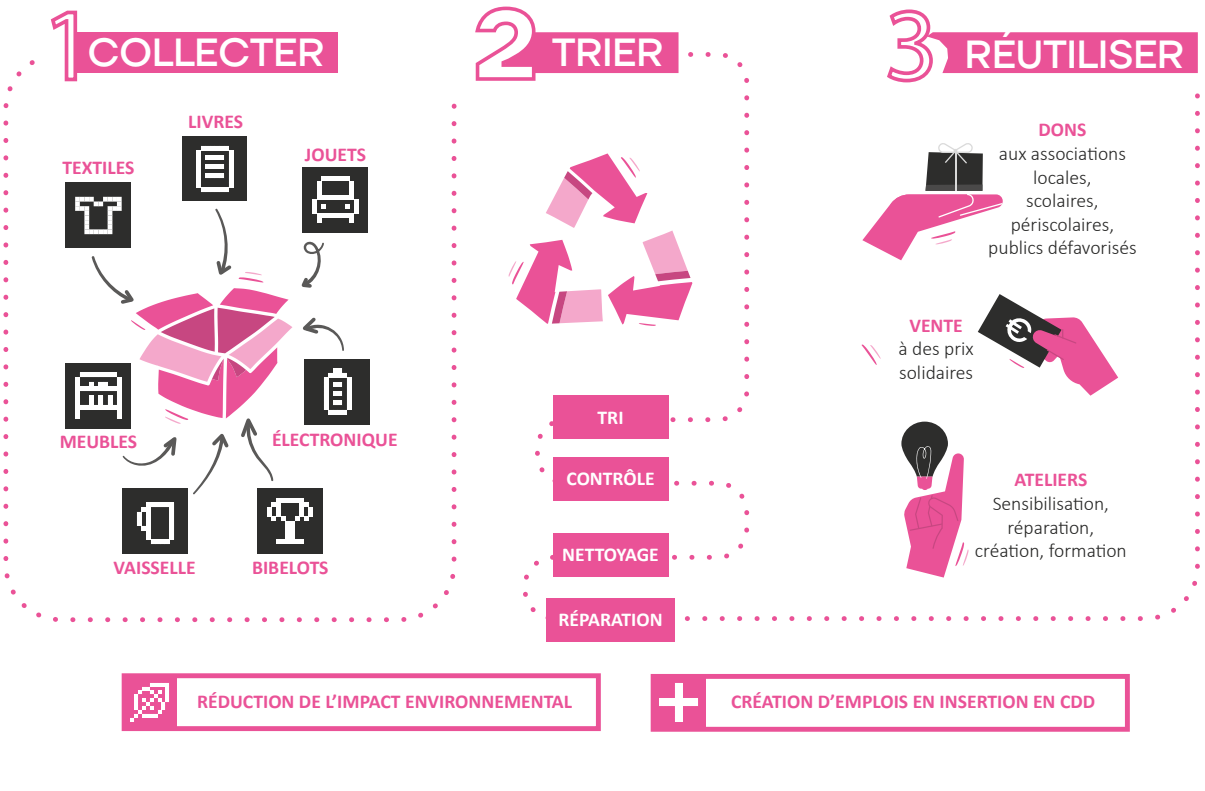

L'accès au droit

▪ DES CONSULTATIONS ET DES PERMANENCES

Des consultations et des permanences juridiques sont mises en place sur le territoire. Ce dispositif permet d'apporter aux habitants des réponses juridiques relevant du droit privé et/ou public. Ces consultations sont organisées par téléphone ou par courriel tout au long de l'année. Les permanences se déroulent en présentiel dans plusieurs communes. Elles sont assurées par des avocats en droit victimologie, droit du travail, de la famille, des étrangers mais aussi par des notaires, huissiers, médiateurs familiaux et par les associations CIDFF 95, UDAF 95, AVIMEJ 77 et Femmes solidaires de Mitry-Mory.

LES MAISONS DE LA JUSTICE ET DU DROIT (MJD)

Placées sous l'autorité du président du Tribunal judiciaire de Pontoise et du procureur de la République, et gérées avec le concours de Roissy Pays de France, les MJD sont des établissements judiciaires de proximité qui accueillent les habitants gratuitement. Elles assurent une présence de proximité, favorisent l'aide aux victimes, facilitent l'accès au droit et développent des nouveaux modes de traitement judiciaire et pénal de la petite délinquance. Les mesures alternatives de traitement pénal et les actions tendant à la résolution amiable des conflits peuvent y prendre place.

- **3 MJD** sur le territoire à Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Sarcelles
- **3 290** personnes accueillies
- **3 611** personnes accueillies sur rendez-vous lors des permanences
- **7 872** appels téléphoniques

▪ INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE (ISG)

L'ISG présente dans les brigades de Gendarmerie de Louvres et Fosses est à l'interface entre les services de gendarmerie et les partenaires sociaux et associatifs présents sur notre territoire. Ses missions : l'accueil, l'écoute, l'évaluation, l'information et l'orientation de celles et ceux qui sont confrontés à des difficultés sociales ou familiales. L'ISG est soumise au secret professionnel, elle garantit la confidentialité de ses entretiens et propose un accompagnement social aux personnes qui en font la demande.

En 2022, l'ISG a reçu 147 personnes et mené 608 entretiens. Parmi elles, 83 femmes ayant subi des violences conjugales ont été accompagnées et orientées vers les associations d'aide aux victimes.

Retrouvez une vidéo de présentation de notre ISG

UN ACCOMPAGNEMENT AU NUMÉRIQUE POUR LES ENTREPRISES ET LES HABITANTS

L'écosystème numixs

▪ LE FACLAB® NUMIXS

Ouvert depuis janvier 2021, le FacLab® est un lieu d'apprentissage, de conception et fabrication, ouvert à tous en libre accès, sans limite d'âge : habitants, public scolaire, étudiants, porteurs de projet, enseignants-chercheurs, maker, bricoleurs, associations, entrepreneurs... De la découverte à la fabrication en passant par la conception, il facilite la maturation des projets et renforce la mise en relation entre les contributeurs actifs. En 2022, le FacLab® a développé plusieurs projets avec la communauté d'enseignants-chercheurs de l'IUT de Sarcelles et a organisé de nombreux ateliers et nocturnes ouverts à tous.

Le fonctionnement du FacLab®

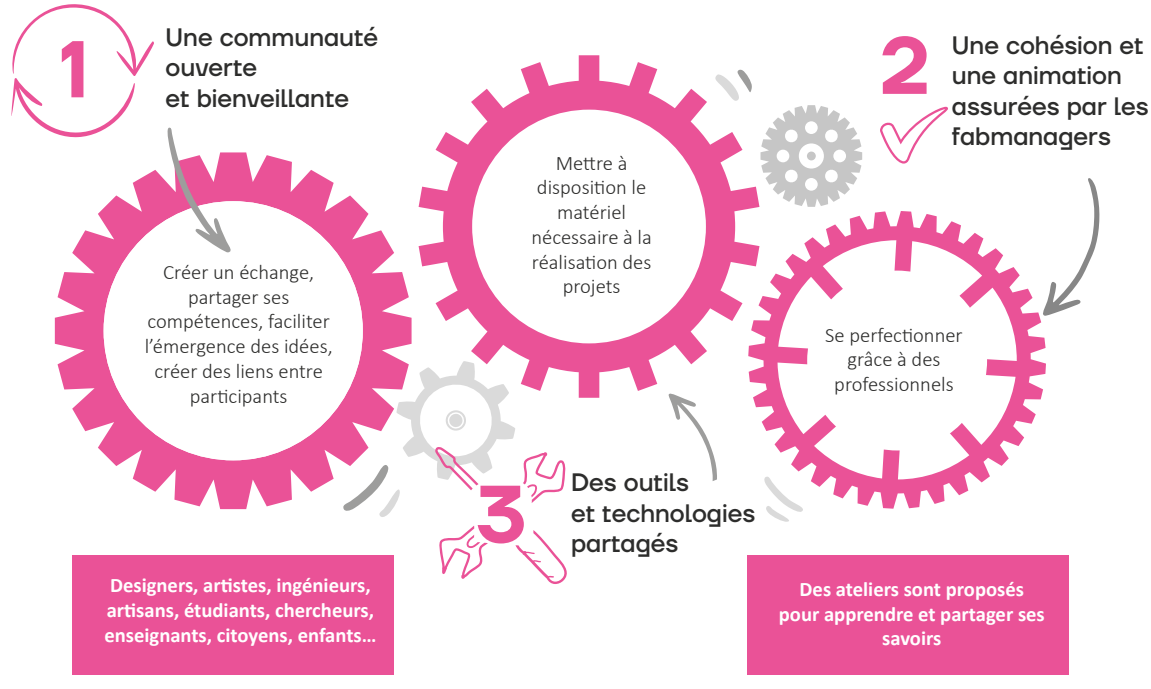

▪ L'INCUBATEUR NUMIXS

Avec ses 60 m² et ses 24 postes de travail en coworking, l'Incubateur est organisé en différentes zones permettant de conjuguer le travail intellectuel mais aussi la distraction des startupers. Il a vocation à accompagner la création numérique sur le territoire en proposant un dispositif d'incubation gratuit pour les jeunes startups (de 0 à 2 ans) en s'appuyant sur des secteurs à enjeux pour lesquels il existe sur le territoire un marché « potentiel » pour tester et développer les services et produits. Le 11e comité de sélection s'est déroulé le 9 juin 2022 et a permis de porter le nombre de startups incubées à 39. Leurs activités portent sur divers domaines : AgriTech, BeautyTech, domotique, Big Data, transports, commerce, HomeTech, Real Estate Tech, HealthTech, etc.

▪ LES NUMIXS LABS

Pour favoriser la transition numérique et mailler les différents équipements intercommunaux existants, l'agglomération a imaginé un réseau des « numixs labs ». Un appel à projets a été lancé en 2022 pour sélectionner des structures qui bénéficieront d'une aide financière afin d'accueillir un numixs labs. Le Minilab de la Microfolie de Villiers-le-Bel, Ze Fab Truck, La Claye digitale et l'association Pôle S de Gonesse ont été retenus. Les habitants pourront alors bénéficier d'espaces de fabrication numérique, de médiation numérique et de formations grâce à ces tiers-lieux.
Le déploiement du réseau se poursuivra jusqu'en 2026.

Avec un appel à manifestation d'intérêt, l'agglomération a souhaité offrir l'opportunité aux médiathèques intercommunales de profiter de machines-outils numériques (kit découpeuse vinyle, kit retrogaming, kit robotique créative, imprimante 3D etc.). Les médiathèques à Puiseux-en-France et Villiers-le-Bel ainsi que la ludothèque à Dammartin-en-Goële ont pu découvrir le dispositif. D'autres appel à manifestation d'intérêts seront effectués une fois par an pour faire bénéficier, à terme, l'ensemble des médiathèques intercommunales.

▪ LE BOOSTER CAMP

La 1ère édition du BOOSTER CAMP a eu lieu les 23 et 24 novembre et les 7 et 8 décembre 2022 dans les locaux d'Air France à la Data Factory et de Manutan à Gonesse avec au total une vingtaine de startupers.

Le BOOSTER CAMP a pour but de donner un coup d'accélérateur au développement des startups à forte composante numérique participantes, en bénéficiant d'un accompagnement intensif, totalement gratuit, avec un programme sur 4 jours « START » et « GROW ». Ce programme leur a permis de se challenger en mettant leur entreprise/projet/modèle de développement à l'épreuve avec des temps collectifs et individuels, des coachs et des experts issus de Grands Comptes. La 1ère session du programme a été dédiée aux startups en phase de production, de test et/ou de commercialisation, axée sur leur modèle économique et leur financement. Cette première édition a réuni 12 startups et sera reconduite en 2023.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Un accompagnement des commerces locaux

▪ CONVENTION AVEC LA CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

La nouvelle convention triennale avec la Chambre des métiers et de l'artisanat Île-de-France a été signée le 27 septembre 2022 en présence des présidents des Chambres des métiers et de l'artisanat de Seine-et-Marne et du Val d'Oise et du président de Roissy Pays de France. Cette nouvelle convention vient confirmer la volonté de l'agglomération d'appuyer le développement de l'artisanat au sein du territoire en mettant l'accent sur la transition écologique notamment avec un travail spécifique sur les économies d'énergies, le secteur du bâtiment et les nouvelles filières d'activités.

▪ ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS

L'agglomération a mis en place une mission d'accompagnement afin de structurer la démarche et les actions des associations de commerçants et de conforter leur rôle en tant qu'interlocuteurs économiques. Sept associations du Val d'Oise et de Seine-et-Marne ont participé à quatre demi-journées de formations (de septembre à décembre) et d'échanges pour établir un plan d'actions sur trois ans et les outils pour le porter. Cette mission d'appui se poursuivra sur l'année 2023.

▪ DES FORMATIONS THÉMATIQUES POUR LES COMMERÇANTS

À la demande des communes, quatre sessions de formations ont été réalisées sur les thématiques suivantes : police de l'urbanisme commercial, baux commerciaux, règlements de publicité et enseignes.
Facilitant le lien entre les techniciens des divers services de l'agglomération et des villes (police communale, hygiène, urbanisme etc.) et les élus, ces formations ont notamment permis de réinterroger les plans locaux d'urbanisme en cours de révision et d'y introduire des prescriptions commerciales répondant aux attentes des élus.

Favoriser la digitalisation des petits commerces

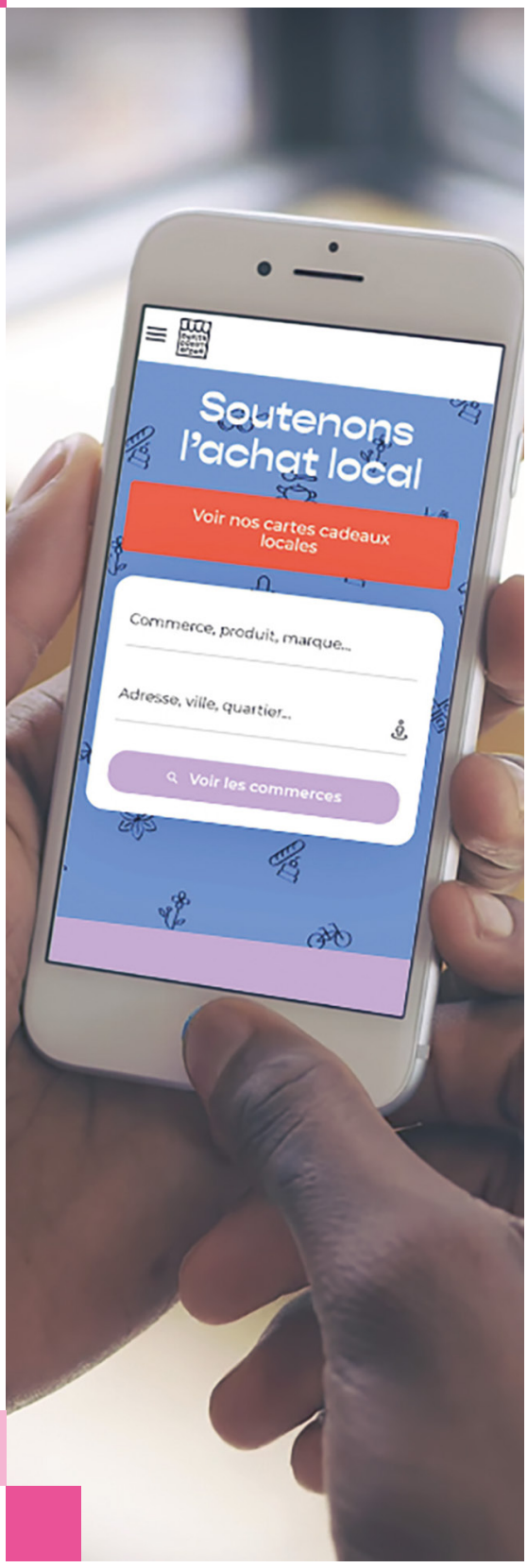

▪ ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS AVEC L'APPUI DES ÉTUDIANTS DE L'IUT DE SARCELLES / OMENDO

Pour la 2e année consécutive, Roissy Pays de France a accueilli des étudiants de l'IUT de Cergy-Pontoise – site de Sarcelles en MMA (Métiers du multimédia et de l'audiovisuel) aux côtés du cabinet OMENDO afin d'aider les commerçants à se digitaliser. Ces étudiants, pour certains habitant sur le territoire, ont eu l'occasion de participer à la rencontre de plus de 300 commerces, à la mise en place de 46 diagnostics et à l'accompagnement de 37 commerçants sur les communes d'Arnouville, Dammartin-en-Goële, Gonesse, Louvres, Sarcelles et Villiers-le-Bel.

▪ MISE EN PLACE DE LA CARTE CADEAU DIGITALE

L'année 2022 a été marquée par la mise en place d'une carte cadeau digitale dont 20 % étaient pris en charge par l'agglomération. Une démarche qui a permis de générer 150 000 euros de chiffres d'affaires pour 94 commerçants (247 inscrits) répartis sur 27 communes. En parallèle, cette mesure a incité les habitants à redécouvrir et consommer au sein de leurs magasins de proximité dont l'offre est pour la plupart du temps mal connue.

▪ DÉVELOPPEMENT DE 50 NOUVEAUX PORTRAITS DE COMMERÇANTS SUR LE SITE PETITSCOMMERCES.FR

La plateforme Petitscommerces.fr regroupe à présent 200 commerces du territoire. L'objectif est de valoriser les commerçants à travers leur portrait pour améliorer leur référencement sur Googlemybusiness. Ce travail a permis aux commerçants d'attirer une nouvelle clientèle et d'aller plus loin dans le développement d'outils digitaux.

Découvrez les commerçants sur
www.petitscommerces.fr/roissypaysdefrance

Petite enfance

▪ ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION POUR LES AGENTS

Des agents volontaires ont participé à une formation d'accueillant en LAEP (Lieu d'accueil enfant-parent) : formation obligatoire pour assurer l'accueil au sein de L'Archipel. Cet espace offre un environnement bienveillant aux enfants et leurs parents pour échanger, partager, se rencontrer. Ils sont encadrés par des professionnels formés à l'écoute et à l'accompagnement des familles.

Par ailleurs, des ateliers proposés par l'association OPEN (mandatée par la Région Île-de-France) ont été organisés autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur le sujet de la parentalité numérique.

Autre projet majeur de cette année : formation Erasmus+ l'association ACTA (Association de création théâtrale et audiovisuelle). Le programme Erasmus+ un programme d'échange sur l'éveil artistique et la petite enfance entre la France, l'Espagne, l'Écosse et les Pays-Bas. Les objectifs sont le développement de liens entre éducation, éveil et pratiques artistiques et la mutualisation des pratiques professionnelles de chacun. Huit échanges sont prévus, deux dans chaque pays. Un de ces deux échanges se déroulera lors d'un festival d'art en direction du très jeune enfant. Les agents ont échangé autour de leurs expériences professionnelles, participé à des débats et à des tables rondes, assisté à des conférences, des spectacles et visité des structures petite enfance ou culturelles. Plusieurs restitutions seront faites à l'ensemble des agents des services Petite enfance puis Culture et patrimoine sous les formes de reportages photos, films, conférences, pour toujours améliorer la façon de travailler et d'accueillir les enfants dans les structures du territoire.

Festival PREMIÈRES RENCONTRES

Art, petite enfance spectacle vivant. Dans le cadre de sa biennale européenne, l'association ACTA et Roissy Pays de France ont proposé une trentaine de représentations pour les tout-petits à Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Goussainville, Marly-la-Ville, Mitry-Mory, Sarcelles et Villiers-le-Bel ; ainsi qu'un forum européen (16 et 17 mars à Villiers-le-Bel) alternant des moments de spectacles et de conférences avec des intervenants internationaux : chercheurs, artistes, professionnels de l'enfance et de la culture, parents.

▪ JOURNÉE PETITE ENFANCE

Lieu d'écoute, d'orientation, d'informations et d'échanges pour les parents et futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants de moins de 3 ans, la journée petite enfance est organisée chaque année. En 2022, elle s'est déroulée le 10 septembre à l'Atalante de Mitry-Mory. Des professionnels de la petite enfance de différentes structures et des exposants étaient disponibles et ont animé une conférence autour de la prévention des écrans. On recense un total de 88 familles présentes lors de cet événement.

▪ POLICE INTERCOMMUNALE ET VIDÉOPROTECTION

Dix-sept communes* ont souscrit au service de Police municipale à caractère intercommunal. Les agents veillent à la sécurité des personnes et à la protection des biens, aux côtés des forces de l'ordre territorialement compétentes : Police nationale, Gendarmerie et Police municipale locale. Aux côtés des forces de l'ordre, le Centre de supervision urbaine intercommunale (CSUi) contribue à la tranquillité et à la sécurité publique.

L'année 2022 a été marquée par le 20e anniversaire de la Police intercommunale. Un événement organisé le 17 novembre au centre culturel de l'Orangerie où, ce service pionner, qui est le premier créé en France, a été mis à l'honneur. En repoussant les frontières administratives et règlementaires, c'est également le premier service de Police intercommunale interdépartemental de France. Après une cérémonie officielle de remise de drapeau, un court film témoignage d'anciens agents ayant participé à la création du service a été projeté.

La police intercommunale en chiffres :

265
caméras sur quatre communes mutualisées (soit +15 caméras par rapport à 2021)

320
opérations tranquillité vacances

387
véhicules retirés de la voie publique pour stationnement abusif

2 556
appels téléphoniques

7 449
mains courantes

3 750
rédactions de timbres amendes.

* Chennevières-lès-Louvres, Dammartin-en-Goële, Épiais-lès-Louvres, Fontenay-en-Parisis, Le Mesnil-Amelot, Le Thillay, Longperrier, Louvres, Marly-la-Ville, Mauregard, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Puiseux-en-France, Roissy-en-France, Survilliers, Thieux, Villeron.

PERSPECTIVES 2023

Le second semestre de l'année 2023 sera marqué par :

- le déménagement du poste de police de Louvres vers de nouveaux locaux, avenue De Gaulle, toujours à Louvres, dans le quartier gare de la ville. Ce bâtiment offrira une accessibilité facilitée pour les administrés et une meilleure visibilité. Il permettra également un confort de travail amélioré et mieux adapté à l'augmentation des effectifs qui devraient progressivement passer de 35 en 2022 à 45 en 2025 ;

- la rénovation du système d'exploitation de la vidéoprotection et de son infrastructure mutualisée pour les communes d'Arnouville, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et de Villiers-le-Bel. Il s'agit de renforcer le débit de circulation des informations compte tenu de son âge (10 ans), de changer de plateforme d'exploitation (en abandonnant un système constructeur vers une plateforme ouverte et capable d'admettre des solutions devenues indispensables telles que la vidéo intelligente, artificielle et la vidéo-verbalisation) et refondre en totalité la salle serveurs informatiques de cet équipement ;

- le remplacement « one shot » de toutes les caméras constructeurs vers des caméras totalement interopérables. Un plan de remplacement a été présenté en début d'année 2021 en Comité Technique réunissant les 4 communes membres. Ce plan vise à remplacer les caméras qui ont été acquises entre 2013 et 2016 et qui à ce jour, pour plus de 90 % d'entre elles, sont effectivement soit hors service soit en panne très régulièrement et non réparables.

▪ PERSONNES ÂGÉES

Un nouvel observatoire du vieillissement de l'année 2022 est en cours. Cette analyse comparative sur deux années de réalisation permettra de mieux cerner les grandes lignes à retenir en matière d'identification des seniors du territoire. Des ateliers d'acculturation au vieillissement ont également été organisés à destination des professionnels et des élus de Roissy Pays de France. Ils abordaient plusieurs thématiques : étapes et phases du vieillissement, habitat inclusif, urbanisme pour l'aménagement en faveur de l'autonomie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un annuaire des acteurs du vieillissement est en cours d'élaboration avec l'ensemble des opérateurs : CCAS et services des Départements de Seine-et-Marne et du Val d'Oise.

▪ SANTÉ ET HANDICAP

Plusieurs dispositifs liés à la santé sont mis en place par l'agglo. Pour contribuer à valoriser les acteurs et les diverses actions en faveur de l'accompagnement et de la prise en charge des personnes porteuses d'un handicap, des matinées de sensibilisation à l'autisme ont été organisées en 2021. La deuxième édition a eu lieu en 2022. Divisée en deux temps forts, la première partie a eu lieu à Marly-la-Ville en septembre. La plateforme de diagnostic Autisme de proximité de l'hôpital de Gonesse a participé à cette matinée pour partager son activité quotidienne. La seconde partie a eu lieu en juin à Villeparisis. Organisée en partenariat avec l'agglo, la CAF de Seine-et-Marne, la PMI, le Centre d'action médico-social de Villenoy et la MDPH de Seine-et-Marne, elle avait pour but de mobiliser les acteurs locaux autour de l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers des conférences.

PERSPECTIVES 2023

Un répertoire des acteurs du handicap sur le territoire de Roissy Pays de France est en cours de réalisation. Il a pour projet de recenser les coordonnées des acteurs du handicap au sein des 42 communes de l'agglomération.

SORTIR

Encourager la pratique sportive

L'année 2022 a été marquée par une reprise intensive et riche en événements avec 33 manifestations sportives à fort rayonnement organisées sur le territoire. Un budget de 109 000 € a été consacré à ces événements, dans le but d'encourager la pratique sportive des habitants.

▪ DES TRAVAUX DANS LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

L'ouverture de la patinoire intercommunale Michel Thomas située au sein de Plaine Oxygène au Mesnil-Amelot est l'événement phare de cette année 2022 et des travaux engagés dans les équipements sportifs. Elle a rencontré un franc succès lors de son ouverture le 19 décembre 2022. Au total, 14 000 entrées ont été enregistrées durant la période des vacances scolaires.

ZOOM SUR L'EKIDEN

La deuxième édition de l'Ekiden de Roissy Pays de France a eu lieu le 27 mars 2022 au Golf international de Roissy. Au total, 258 coureurs ont foulé les chemins et les voies douces de cet équipement avec pour objectif de parcours la distance d'un marathon (soit 42,195 km) par équipe de 6. Un événement convivial qui a su réunir sportifs de haut niveau, amateurs, familles, amis, collègues et joggers expérimentés.

258 coureurs

42,195 km
parcourus en équipe de 6 coureurs

50 bénévoles mobilisés

▪ LA SOIRÉE DES CHAMPIONS

Pour sa quatrième édition, la traditionnelle soirée des champions a eu lieu le mardi 6 décembre à L'Orangerie de Roissy-en-France. 65 champions ont été mis à l'honneur et récompensés lors de cette soirée de gala. L'occasion de saluer leurs exploits et d'accompagner les clubs. Chacun, dans différentes catégories et différentes disciplines (14 au total) a reçu une bourse pour l'encourager à poursuivre ses efforts.
L'enveloppe totale représente 106 700 €.

PERSPECTIVES 2023

Pour continuer à encourager les habitants à pratiquer une activité physique, l'agglo organisera une 3e édition de l'Ekiden, une 2e édition de la fête des piscines et une 5e édition de la soirée des champions. La piscine Raoul Vaux à Gonesse rouvrira également ses portes.

Favoriser l'accès à la culture

▪ ARCHÉOLOGIE ET PATRIMOINE

Musée intercommunal ARCHÉA

En 2022, de juin à novembre, le musée proposait l'exposition « ARCHÉA'Lab – L'innovation en 3 dimensions » qui présentait le musée comme un lieu d'innovation méthodologiques, technologiques et numériques pour valoriser les collections (notamment du site archéologique d'Orville), transmettre les savoirs et renouveler l'expérience de visite. Pendant six mois, plus de 5 000 visiteurs ont pu découvrir l'histoire du site d'Orville en 3D et en visite virtuelle ainsi que la mascotte du musée ARCHÉAzity.
Le service des publics a également proposé des actions de médiations variées, au musée et hors les murs, en partenariat avec des structures du territoire, pour accompagner l'exposition et proposer des spectacles vivants : le Théâtre de la Vallée pour une création graphique originale autour de Saint-Rieul et le groupe BAFANG pour un concert inédit avec l'association À qui le tour. Une journée de reconstitution historique a eu lieu sur le site archéologique

d'Orville, avec près de 300 participants pour découvrir la vie au château durant la guerre de Cent Ans. D'autres actions phares ont été réalisées par le service des collections du musée : la réintégration après restauration du trésor gallo-romain du site de La Vignolle à Roissy-en-France, présenté dans l'exposition permanente du musée. Plusieurs prêts d'objets des collections ont été accordés : au musée de la Préhistoire d'Île-de-France (objets découverts dans des tombes gauloises), à Thonon (bracelet gaulois) et à Dourdan (collections du château d'Orville).

Site archéologique d'Orville

Deux chantiers ont été réalisés sur le site en mars :

- Un chantier de restauration des vestiges (pile du pont-levis) a été organisé par l'association REMPART pour des jeunes du territoire en partenariat avec des structures locales à Mitry-Mory et Villiers-le-Bel pour favoriser l'insertion via une action culturelle ;
- Un chantier archéologique en juillet qui s'est déroulé avec une douzaine de jeunes bénévoles pour poursuivre la fouille vers la pile du pont levis et la muraille à contrefort.

Mission patrimoine

En 2022, la mission patrimoine a instruit 5 nouveaux dossiers d'aide aux communes pour restaurer leur patrimoine, notamment à Thieux (église Saint-Médard), Villiers-le-Bel (église Saint-Didier) et à Gressy (église Saint-Denis).

PERSPECTIVES 2023

- Fusion de la mission patrimoine et de la mission territoire commun pour créer un service patrimoine renforcés travaillant et valorisant tous les patrimoines et l'histoire sociale ;
- organisation d'un colloque sur l'agriculture et ses mutations en Île-de-France en partenariat avec la direction de l'aménagement, les 8 et 9 décembre 2023 à l'Abbaye de Royaumont.

Un archéo-site des potiers de la vallée de l'Ysieux

L'antenne du musée ARCHÉA ouvrira au village de Fosses en 2025. Le site invitera à faire de l'aspect environnemental un atout majeur tout au long du chantier et au-delà, à travers le parcours d'exposition extérieur et intérieur. Le mémoire du maître d'œuvre, l'agence Frenak et Jullien, insiste notamment sur la qualité environnementale du projet qui suit une démarche écologique dite «intégrative». Cela est rendu possible en inscrivant le projet dans le paysage et la topographie existante, en isolant les bâtiments pour limiter les apports calorifiques, en travaillant sur la gestion des eaux pluviales, en utilisant des ressources renouvelables disponibles sur le site et les filières locales d'approvisionnement, mais aussi en prévoyant la végétation sur le site comme un outil d'adaptation au microclimat urbain dans le respect des essences locales.

PERSPECTIVES 2023

Installation du chantier et démarrage des phases de défrichage et démolitions préalables.

▪ IMAGE ET CINÉMA

Le cinéma intercommunal de l'Ysieux à Fosses

Classé Art et Essai, le cinéma offre à ses spectateurs un lieu de vie convivial et une programmation variée. Le cinéma de l'Ysieux détient les trois labels : Jeune Public, Recherche et Découverte et Patrimoine. Il fait ainsi partie des quelque mono-écrans en France à avoir l'ensemble des labels. Avec la fin des restrictions sanitaires en mars 2022, le cinéma de l'Ysieux a retrouvé une fréquentation proche de celle d'avant-crise sanitaire.

26 229 spectateurs
dont **24 214** entrées payantes

3 396 entrées scolaires
et périscolaires

374 films projetés
pour **1 631** séances

La Toile filante – Circuit itinérant de cinéma

Le cinéma itinérant « La Toile filante », à destination en priorité des scolaires, a organisé 77 séances pour 4 800 spectateurs sur 15 communes du territoire. Un ciné-piscine a également été organisé à la piscine tournesol intercommunale à Villeparisis dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (JEP) ainsi qu'une séance projetée à l'hôpital de Gonesse, lors du festival En images. Dans le cadre du festival Les pastilles d'été, ce sont 5 séances qui ont été proposées.

Réseau des cinémas

Le réseau des cinémas de Roissy Pays de France s'articule autour du cinéma intercommunal de L'Ysieux à Fosses et des 3 cinémas Art et Essai municipaux : le cinéma Jacques Prévert à Gonesse, le cinéma Le Concorde à Mitry-Mory, le cinéma Jacques Brel à Garges-lès-Gonesse. Le réseau coordonne et met en valeur des actions de diffusion, d'animation, sous toutes ses formes.

En 2022, un tournage participatif de la série FiXion s'est déroulé sur les communes de Fosses, Survilliers, Mitry-Mory, Garges-lès-Gonesse et Gonesse. En partenariat avec L'œil du Baobab et Le Moulin fondu, ce temps fort du réseau a permis de faire participer plus de 200 habitants au projet. Une restitution a été faite dans chaque cinéma du réseau. Ces moments de partage ont réuni plus d'une centaine de spectateurs à chaque fois.

PERSPECTIVES 2023

- Fermeture du cinéma pour travaux à l'automne 2023 et continuité de l'activité à l'Espace Germinal de Fosses les week-ends et vacances scolaires ainsi que dans plusieurs lieux de l'agglomération à travers le circuit de cinéma itinérant « La Toile filante » pour les scolaires ;
- lancement du Festival « L'été de la Toile filante » dédié au cinéma en plein air dans 6 communes de l'agglomération du 24 août au 2 septembre ;
- participation du réseau des cinémas au Festival du film amateur de Gonesse, à travers la mise en place de stages de réalisation ;
- mise en place d'une résidence artistique de réalisateur dans plusieurs communes de l'agglomération ;
- dans le cadre du festival en images 2023, mise en place d'un atelier de critique de cinéma avec le réseau ;
- mise en œuvre d'un cycle de projections dédié aux scolaires initié par la ville de Villeparisis.

▪ LECTURE PUBLIQUE

Les médiathèques intercommunales

Au 1er janvier 2022, 9 nouveaux équipements, puis le 1er juillet 2022, un dixième équipement, ont été transférés à la communauté d'agglomération. Ainsi, les médiathèques, bibliothèques ou ludo-médiathèques de Dammartin-en-Goële, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Gressy, Juilly, Le Thillay, Louvres, Puiseux-en-France, Saint-Witz et Survilliers ont rejoint les 5 médiathèques intercommunales implantées dans la partie sud du territoire. Cette évolution permet un rééquilibrage entre les deux départements de l'agglomération. Les équipements intégrés pourront à la fois bénéficier des moyens mis à disposition par l'agglomération, et seront des leviers importants de la politique culturelle communautaire qui pourra par leur biais toucher davantage les habitants.

En 2022, l'activité des médiathèques intercommunales

s'est caractérisée par une reprise des activités d'accueil de groupes constitués et d'action culturelle qui s'est articulée autour de plusieurs temps forts : le Festival de littérature jeunesse Livre comme l'air, la Rentrée littéraire en octobre suivie par le Festival de pop culture BAM ! ou encore les traditionnelles séances de contes.

Le réseau intercommunal de lecture publique

Le réseau des médiathèques de Roissy Pays de France constitue l'offre de lecture publique sur le territoire. En 2022, ce sont 30 structures fédérées et réparties sur 26 communes dont : 15 médiathèques intercommunales, 1 centre intercommunal de documentation et 15 bibliothèques ou ludothèques municipales ou associatives.

L'agglomération a procédé à la mise en place d'un catalogue et d'un logiciel commun à toutes les structures, à l'harmonisation des services et des règles pour les usagers : prêt illimité sur tous supports, réservation des documents ouverte à l'ensemble des fonds, navette de circulation des documents qui permet aux usagers de retirer leurs réservations sur le site de leur choix.
Enfin, la gratuité pour tous, dans l'ensemble des équipements intercommunaux a été mise en place.

Une médiathèque en ligne

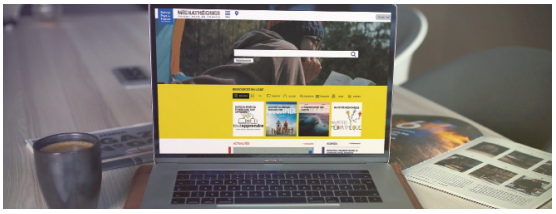

Un portail internet a été ouvert. Il permet aux usagers d'effectuer leurs réservations à distance, de consulter leur compte usager et d'avoir un accès illimité à bon nombre de ressources. Il regroupe une offre de ressources très riche : presse en ligne, VOD, espace ludo-éducatif, musique en ligne, autoformation et sélection web.

Rendez-vous sur le site du réseau des médiathèques de l'agglo

650 000
documents empruntables

400 000
prêts effectués

10 000
réservations de documents effectuées depuis le portail internet

45 000
documents ayant transité par la navette

De nouvelles médiathèques

1 ARNOUVILLE

Le projet de médiathèque intercommunale à Arnouville s'est poursuivi avec différentes étapes techniques et administratives : programmation, dépôt du permis de construire du programme immobilier envisagé sur la parcelle retenue. Le projet de médiathèque s'inscrit dans un programme comprenant des logements et des commerces (170 m²). La partie réservée à la médiathèque s'étend sur une surface de 1 000 m². Livraison prévue fin 2024, ouverture au public courant 2025.

3 SARCELLES

En octobre 2022, inauguration des nouveaux locaux de la médiathèque Anna-Langfus. Désormais, le public a accès à une médiathèque de 1 800 m², présentant des collections en partie renouvelées et proposant de nouveaux services, avec notamment un espace image, son et numérique, une salle réservée aux animations, des espaces de travail individuels et collectifs et une exposition permanente sur l'histoire des Grands ensembles conçue par la Mission territoire commun. Une opération soutenue par l'État, la Région et le Département du Val d'Oise.

PERSPECTIVES 2023 / 2024

Création d'une nouvelle médiathèque de 500 m² intégrée au centre socio-culturel Simone-Veil en co-maîtrise d'ouvrage entre l'agglomération et la commune. Cette localisation permettra à la médiathèque de bénéficier de certains espaces du centre (auditorium, espaces d'exposition, espaces d'accueil…) pour lesquels la charge financière en investissement est partagée.

2 GARGES-LÈS-GONESSE

La nouvelle médiathèque intercommunale est intégrée au sein du pôle culturel Le Cube Garges, pôle d'innovation culturelle interdisciplinaire et numérique. Cet outil permet à l'agglomération de rayonner au-delà des limites territoriales. Au deuxième trimestre 2022, les travaux ont été réceptionnés permettant d'installer le mobilier, le matériel et la totalité des collections, avant une ouverture au public le 24 janvier 2023. Avec cet équipement de 2 000 m², les usages possibles sont démultipliés, et l'offre considérablement enrichie, avec plus de 70 000 documents mis à disposition.
En tant que membre fondateur, avec la ville de Garges-lès-Gonesse, de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) créé pour gérer l'équipement, Roissy Pays de France aura accès aux espaces partagés (auditorium, espaces d'accueil et d'exposition…), et pourra élaborer des propositions culturelles, en collaboration avec les autres entités qui composent ce nouveau pôle culturel.

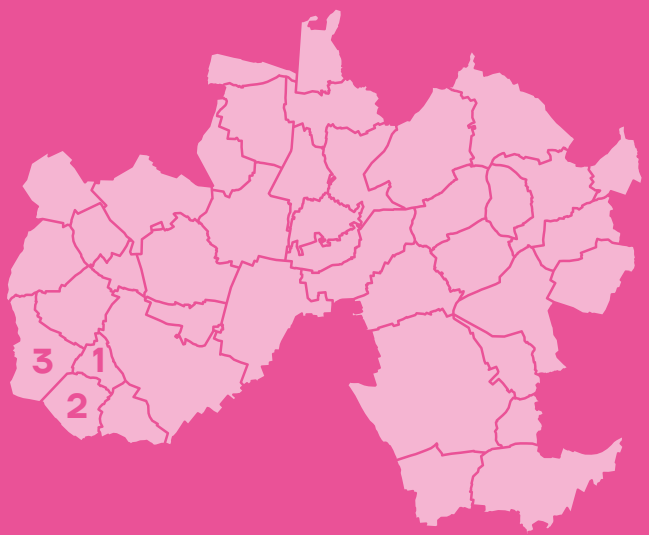

▪ ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET ÉDUCATION ARTISTIQUE

Livre comme l'air, festival de littérature jeunesse : 8 mars au 9 avril

Le festival est un moment privilégié qui met en évidence la richesse de la littérature jeunesse et donne à voir le travail des illustrateurs par le biais de nombreuses expositions d'originaux. Il permet de proposer un événement adapté aux scolaires comme au grand public. Il a pour objectif de valoriser l'identité des médiathèques comme lieu privilégié de partenariat et d'actions autour de la littérature jeunesse. Sa programmation se déploie dans le réseau des médiathèques et dans les établissements culturels partenaires durant le festival, ainsi que sur un salon scolaire et un salon tout public qui se tient durant deux semaines à l'espace Charles Aznavour, à Arnouville.

Fréquentation salon : **720** personnes (public individuel)

12 auteurs illustrateurs rencontrés dans **18** médiathèques

7 spectacles et **8** expositions reçus dans **12** médiathèques du réseau

1 983 enfants de **96** classes ont assisté à des spectacles

Partenariat avec **38** structures collectives et **112** assistantes maternelles

4 albums Petite enfance présentés et **150** exemplaires offerts

BAM ! Festival de Pop Culture : du 22 octobre au 19 novembre

Cette manifestation met en avant la Pop Culture dans un large éventail. Ce festival entend valoriser des formes artistiques et des expressions culturelles données. Il permet également de mettre en évidence la diversité de l'offre des médiathèques et de valoriser leurs collections qui peuvent, pour les fonds manga/comics/bd/jeux vidéo/jeux de société/ressources numériques, être significatives. Le festival affiche enfin une volonté de tisser des partenariats avec les autres acteurs du territoire, en premier lieu les acteurs culturels. Sa programmation se déploie sur le réseau des médiathèques et dans les établissements culturels partenaires durant le festival, ainsi que sur un salon à vocation itinérante. Il s'est ouvert à la Micro-folie de Villiers-le-Bel avec un concert et s'est clôturé par le salon le 19 novembre à Mitry-Mory. La prochaine édition du salon se tiendra au Cube Garges.

- **30** lieux participants durant le festival : 17 médiathèques, 3 cinémas, 2 salles polyvalentes, 2 ludo-médiathèques, 1 dispositif cinéma itinérant, 1 centre culturel, 1 musée intercommunal, 1 maison des arts, 1 auditorium, 1 micro-folie
- **17** communes mobilisées
- **73** animations (ateliers, expositions, performances musicales, dédicaces, tournoi de jeu vidéo avec poules qualificatives, soirée jeux, projection…)
- **734** visiteurs

Les Pastilles d'été

Soutenu dans le cadre de l'été culturel de la DRAC Île-de-France et piloté par la Direction culture et patrimoine de l'agglo, les Pastilles d'été ont été organisées pour la deuxième fois dans 4 communes de l'agglomération : Bonneuil-en-France, Compans, Le Thillay et Vémars. Cette proposition s'appuie sur les compétences et champs thématiques de la Direction, mêlant ainsi ateliers archéologiques et images animées, spectacles, contes et projection ciné-plein air.

PERSPECTIVES 2023

Le festival évoluera pour se consacrer entièrement au cinéma et deviendra « L'été de la Toile filante ».

Les Escales, voyage musical et gourmand

Le festival Les Escales, créé autour des musiques du monde et initié par l'association À QUI LE TOUR en partenariat avec l'agglomération, s'est tenu dans 4 communes de l'agglomération : Louvres, Puiseux-en-France, Rouvres, Survilliers. Il a rencontré un vif succès auprès du public (entre 200 et 400 spectateurs par date).

PERSPECTIVES 2023

La 2e édition du festival Les Escales, voyage musical et gourmand se tiendra à nouveau dans 4 communes : Gonesse, Écouen, Survilliers et Claye-Souilly et sera concentré sur le début de l'été du 23 juin au 15 juillet. La programmation artistique sera systématiquement doublée avec une programmation culinaire via la présence de foodtrucks.

PRIMO, festival d'art de la rue : 14 septembre au 9 octobre

Conçu en partenariat avec le Centre national des arts de la rue et de l'espace public (CNAREP), avec cette quatrième édition le festival a pris de l'ampleur en s'élargissant à 12 communes : Claye-Souilly, Dammartin-en-Goële, Écouen, Gonesse, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville, Mitry-Mory, Moussy-le-Vieux, Vémars, Villeparisis, Villiers-le-Bel. Il proposait cette année 10 spectacles et 25 représentations dans des esthétiques variées créés par des compagnies internationales (France, Belgique, Espagne, Canada). Les spectacles ont accueilli en moyenne 150 à 200 spectateurs par représentation avec des pointes entre 300 et 400 à l'occasion des temps forts organisés à Villeparisis et Gonesse.

PERSPECTIVES 2023

Le festival continue à s'implanter sur le territoire et concernera 14 communes. Il proposera 3 temps forts spécifiques dont un dans le cadre de l'Olympiade culturelle à Villiers-le-Bel autour du trampoline : « Trampo-Ville », les deux temps forts à Villeparisis et à Gonesse seront reconduits.

Festival En Images

Après deux annulations successives, la deuxième édition du festival a eu lieu en 2022 sur la thématique des solidarités. Il proposait des expositions de photographies en médiathèques avec une fréquentation de 2 723 visiteurs entre publics individuels et publics scolaires, ainsi que des séances de cinéma dans le réseau des salles de Roissy Pays de France.

Orchestre DEMOS Roissy Pays de France

Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre, basé sur un apprentissage de la musique classique à des enfants n'ayant jamais pratiqué la musique et/ou éloignés des pratiques culturelles pour des raisons économiques, sociales ou géographiques. L'orchestre DEMOS du premier cycle (2019-2022) s'est produit en concert sur la scène Pierre-Boulez de la Philharmonie de Paris au mois de juin 2022 en clôture du cycle. En octobre 2022, un nouveau cycle de 3 ans (2022-2025) a démarré, toujours en lien avec la Philharmonie de Paris, mais cette fois directement porté par Roissy Pays de France. Pour ce faire, un poste à temps plein a été créé au sein de l'agglomération pour la coordination du projet depuis octobre 2022.

L'orchestre Démos Roissy Pays de France 2, pour sa deuxième édition, est composé de 91 enfants issus de 7 villes : Arnouville, Écouen, Louvres, Marly-la-Ville, Mitry-Mory, Survilliers et Villiers-le-Bel. Il associe des communes rurales et des communes présentant des QPV : Arnouville, Écouen, Louvres, Marly-la-Ville, Mitry-Mory, Survilliers et Villiers-le-Bel. 6 villes sont issues du Val d'Oise et 1 de la Seine-et-Marne (Mitry-Mory).

PERSPECTIVES 2023

En parallèle de l'Orchestre dit « débutant », dès janvier 2023, Roissy Pays de France a mis en place un Orchestre Démos dit « avancé ». L'Orchestre avancé regroupe à la fois des enfants issus de Démos 1, qui associait prioritairement des communes présentant des QPV et des élèves des écoles de musique du territoire de Roissy Pays de France. Les participants sont issus de 5 villes du Val d'Oise et 3 de la Seine-et-Marne : Arnouville, Claye-Souilly, Fosses, Gonesse, Louvres, Marly-la-Ville, Mitry-Mory et Villeparisis. Ce dispositif permet de renforcer la passerelle entre le cycle 1 et la poursuite de l'apprentissage en conservatoires et écoles de musique. Le dispositif Démos prévoit également de développer des projets d'action culturelle et de sorties culturelles sur le territoire, qui seront initiés en 2023 : sortie au concert « Mozart chez Mauriac » en juin 2023 à Vémars, visite du Musée ARCHÉA en septembre 2023…

150 enfants participants et leur famille

11 communes impliquées :
Orchestre débutant : Arnouville, Écouen, Louvres, Marly-la-Ville, Mitry-Mory, Villiers-le-Bel, Survilliers / orchestre avancé : Claye-Souilly, Fosses, Gonesse et Villeparisis

8 référents sociaux, agents des services enfance, jeunesse ou culture de ces communes

30 professeurs et artistes intervenants

Environ **700** heures d'intervention artistique sur l'année

▪ LES PRINCIPAUX PARTENARIATS CULTURELS

Le Théâtre de la Vallée

C'est en favorisant l'itinérance et l'adaptation des créations dans des lieux non dédiés (médiathèques, salles des fêtes, structures petite enfance), notamment en zones rurales ou périurbaines, que la compagnie s'emploie à favoriser la fréquentation des œuvres ainsi que la diffusion du répertoire théâtral.

La compagnie ACTA (Association de Création Théâtrale et Audiovisuelle)

En résidence à Villiers-le-Bel depuis 25 ans, crée et diffuse des spectacles tout public en France et à l'étranger. En 2022, ACTA a proposé un projet « Culture et Enfance » mêlant des temps de rencontres et d'éveil artistiques dans les structures intercommunales petite enfance du territoire en partenariat avec les médiathèques intercommunales.

À qui le tour ?

Est une Association loi 1901 qui soutient les musiques actuelles via différentes actions culturelles. Située à Écouen à la Grange à Dimes, elle développe les scènes des musiques actuelles. En 2022 la première édition du festival Les Escales musicales et gourmandes, organisé dans 4 communes de l'agglomération a rencontré en grand succès.

Cirqu'évolution

Permet de favoriser le développement des propositions de cirque de création : pour l'agglomération un projet spécifique et territorialisé est mis en œuvre qui se distingue par l'accueil de chapiteaux contemporains. En 2022, de nouveaux spectacles ont été programmés dans les espaces publics de l'agglomération.

La Fondation abbaye de Royaumont

Monument emblématique du Pays de France et lieu de rencontre privilégié entre les publics et les artistes, fait partie du réseau européen des centres culturels de rencontres en musique et en danse. La Fondation a proposé en 2022 des actions de diffusions musicales hors les murs dans des sites patrimoniaux de l'agglomération en lien avec son festival d'automne (25 000 euros). Autre volet du partenariat, la Fondation Royaumont propose à 30 classes du territoire (élémentaires au primaire) de s'inscrire dans des parcours artistiques et culturels musique et danse (1 atelier de sensibilisation artistique, 1 journée à l'abbaye de Royaumont).

Les résidences d'éducation artistique et culturelle (CLÉA)

C'est un dispositif du ministère de la Culture coordonné par l'agglomération qui vise à créer une dynamique collective et durable d'éducation artistique, culturelle et citoyenne sur un territoire au travers de résidences-missions. Il permet aux habitants de s'inscrire dans des projets artistiques en co-création avec des artistes. Le CLÉA Roissy Pays de France a su s'imposer comme un outil structurant dans la construction de la politique d'éducation artistique et culturelle intercommunale en favorisant l'accès à l'art et la culture pour le plus grand nombre (enfants, adolescents, adultes) et luttant ainsi contre les inégalités en matière de fréquentation d'œuvres, de pratiques artistiques et d'acquisition de repères et connaissances. Il concerne 16 communes de l'agglomération.

▪ MISSION TERRITOIRE COMMUN

En s'intéressant à l'histoire récente, à la sociologie et au paysage, la Mission territoire commun s'attache à écrire un récit partagé de l'agglomération, valorisant ses richesses naturelles, architecturales, sociales, économiques et facilitant la compréhension de ses mutations.

Les commandes photographiques lancées en 2020 se sont achevées en 2022. L'une sur le thème de l'agriculture menée par le photographe Geoffroy Mathieu auprès des exploitants restitue la diversité des activités agricoles du territoire (grande culture, maraîchage, pépinière, élevage, etc.) ; l'autre sur le thème de la logistique, menée par le photographe Samuel Bollendorff dans les zones d'activités et accompagnée de portraits de chauffeurs routiers.

Crédit Geoffroy Mathieu - Roissy Pays de France

Crédit Geoffroy Mathieu - Roissy Pays de France

Des aides directes aux habitants avec #monagglomaide

Avec le dispositif #monagglomaide, Roissy Pays de France apporte son soutien aux jeunes de moins de 18 ans et leur famille en prenant en charge une partie des frais liés à l'adhésion à un club sportif du territoire avec le Pass'agglo Sport, mais également des frais liés à l'adhésion à une structure favorisant la pratique culturelle avec le Pass'agglo Culture. Enfin, l'agglo prend en charge une partie des frais liés aux transports scolaires avec le Pass'agglo Transports scolaires pour les étudiants, lycéens et collégiens.

▪ LE PASS'AGGLO SPORT

Après un fort succès en 2021 avec 13 000 bons réservés, l'année 2022 a été marquée par un succès grandissant du dispositif. Ce sont près de 15 000 Pass'agglo Sport qui ont été distribués cette année. Cette aide a permis aux familles de réduire le coût de l'inscription de leur enfant dans l'une des 500 associations sportives du territoire. L'enveloppe du projet représente 750 000 euros.

▪ LE PASS'AGGLO CULTURE

Devant le succès de l'opération Pass'agglo Sport, les élus communautaires ont décidé de créer un Pass'agglo Culture afin de favoriser la pratique culturelle des moins de 18 ans en les incitant à s'inscrire dans un établissement d'enseignement artistique. La musique, la danse, le théâtre, les arts plastiques et les arts du cirque et du numérique sont les disciplines concernées par cette première campagne qui a débuté le 1er septembre 2022. Ce nouveau dispositif qui concerne plus de 130 partenaires associatifs et publics, rencontre un vif succès auprès du public, puisque plus de 3 000 bons ont été attribués. Pour cette première année d'expérimentation, le budget réservé à l'opération est de 300 000 euros.

▪ LE PASS'AGGLO TRANSPORTS SCOLAIRES

L'agglomération a reconduit en 2022 le Pass'agglo Transports scolaires. L'opération, qui est connue des habitants et qui rencontre un franc succès depuis plusieurs années, a été imaginée pour permette aux familles du territoire de bénéficier d'une prise en charge d'une partie des frais de transports scolaires. Cette aide concerne les collégiens, lycéens et étudiants, disposant des cartes imagine'R, Schol'R et les cartes scolaires de lignes de bus à lignes régulières. Au total, 19 978 dossiers ont été pris en charge sur les deux départements : le Val d'Oise et la Seine-et-Marne pour une enveloppe budgétaire représentant 2,7 millions d'euros.

Roissy Pays de France
Les 42 communes du territoire

Arnouville
Bonneuil-en-France
Bouqueval
Chennevières-lès-Louvres
Claye-Souilly
Compans
Dammartin-en-Goële
Écouen
Épiais-lès-Louvres
Fontenay-en-Parisis
Fosses
Garges-lès-Gonesse
Gonesse
Goussainville
Gressy
Juilly
Le Mesnil-Amelot
Le Mesnil-Aubry
Le Plessis-Gassot
Le Thillay
Longperrier
Louvres
Marly-la-Ville
Mauregard
Mitry-Mory
Moussy-le-Neuf
Moussy-le-Vieux
Othis
Puiseux-en-France
Roissy-en-France
Rouvres
Saint-Mard
Saint-Witz
Sarcelles
Survilliers
Thieux
Vaud'Herland
Vémars
Villeneuve-sous-Dammartin
Villeparisis
Villeron
Villiers-le-Bel

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
ROISSY PAYS DE FRANCE

6 bis, avenue Charles de Gaulle - 95700 Roissy-en-France

01 34 29 03 06

info@roissypaysdefrance.fr

Retrouvez l'actualité de l'agglo sur
roissypaysdefrance.fr et sur

Roissy Pays de France
AGGLOMÉRATION